



Catherine LAIDIN,
ingénieure enseignant/recherche Agrocampus Ouest

Anne-Charlotte LEGRAS,
étudiante ingénieur Agrocampus Ouest « Agriculture durable et développement
Territorial » International Master in Rural Development - Erasmus Mundus

Valérie LE VEZO,
animatrice Leader/AOCD

Rapport d'évaluation finale du programme LEADER Ouest Cornouaille 2009 - 2014

« Favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral
en valorisant durablement les ressources locales »



Version courte

Agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD)

ZA Kermaria, BP 52041, 29122 PONT-L'ABBE CEDEX - Tél 02 98 82 30 30 - Fax 02 98 82 32 18
contact@ouest-cornouaille.com - www.ouest-cornouaille.com / www.pro-aocd.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
1. Une stratégie pertinente et cohérente pour le territoire	5
1.1. L'articulation des objectifs stratégiques	5
1.2. La cohérence avec les autres politiques territoriales.....	5
1.3. L'inscription dans le cadre national du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) : une entorse aux démarches ascendantes de LEADER	6
2. Les projets financés répondent-ils aux objectifs fixés par le GAL ?	8
2.1. Résultats de la programmation au 30 octobre 2014.....	8
2.2. Caractéristiques des projets.....	8
2.2.1. De Leader 2 à Leader « 4 » : moins de projets mais globalement plus importants financièrement	8
2.2.2. Des bénéficiaires principalement publics et un développement des coopérations intercommunautaires .	9
2.2.3. Un soutien financier, d'abord du territoire, puis des Conseils général et régional	10
2.2.4. L'ouest Cornouaille et le Cap Sizun largement bénéficiaires	11
2.2.5. Une prédominance d'actions d'animation et le financement de salaires	12
2.3. Une stratégie engagée en faveur du développement durable	12
2.3.1. Des projets qui contribuent à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire	12
2.3.2. Des projets avec une préoccupation environnementale	13
2.3.3. L'optimisation des ressources et la création de filières de proximité : des projets en émergence.....	14
2.3.4. Une part importante de projets favorisant le développement de services de proximité	14
2.3.5. Un impact économique limité, mais un soutien à l'emploi et à la mutualisation de moyens	14
3. La plus value LEADER	16
3.1. Un ancrage territorial fort grâce à la mise en place d'une approche ascendante	16
3.2. Des innovations sur le territoire.....	17
3.3. LEADER, un effet levier pour de nouveaux partenariats sur le territoire.....	18
3.4. Une pérennité des projets globalement assurée	18
3.5. Une gouvernance pragmatique, héritière d'une longue expérience	19
3.5.1. L'organisation en commissions : un catalyseur dans l'émergence de projets.....	19
3.5.2. Un comité de programmation plébiscité par ses membres.....	19
3.5.3. Un apprentissage de l'action publique sur les territoires	19
3.6. L'AOCD, une ingénierie territoriale reconnue	20
3.7. La coopération, une école de l'Europe.....	21
4. LEADER 2015-2020	22
4.1. La commission prospective	22
4.2. Un GAL à l'échelle de la Cornouaille pour porter LEADER 2015-2020	25
4.3. Quelques questionnements pour la future programmation.....	26
Annexes	27
Annexe 1 : Dossiers programmés du programme LEADER ouest Cornouaille 2009-2014	28
Annexe 2 : Les projets financés par le programme LEADER par zones géographiques, pour la période 2009/2014 ...	30

INTRODUCTION

L'évaluation du programme LEADER Ouest Cornouaille 2009-2015 a été réalisée durant l'année 2014 dans le cadre d'un partenariat avec Agrocampus Ouest de Rennes.

L'équipe d'évaluation était composée de 3 personnes :

- Catherine Laidin, enseignante/recherche, ingénieure spécialisée sur le développement des territoires ruraux ;
- Anne-charlotte Legras, étudiante ingénieure agronome, mention agriculture durable et développement territorial. Elle a effectué son stage de fin d'études au sein de l'AOCDC, de février à août 2014 ;
- Valérie Le Vezo, coordinatrice du programme LEADER à l'AOCDC.

Les résultats sont issus :

- de l'étude des dossiers programmés jusqu'au 30 octobre 2014 et des études de cas sur 8 projets,
- des réunions du comité de suivi de l'évaluation,
- de questionnaires et d'entretiens avec des acteurs du GAL (comité de programmation et porteurs de projets).

Les 3 questions évaluatives sont :

1 - Dans quelle mesure la stratégie choisie répond-elle aux besoins identifiés du territoire dans une perspective de développement durable ?

2 - Dans quelle mesure les projets financés par LEADER répondent-ils aux objectifs fixés par le GAL ?

3 - Quelle est la plus-value de l'approche LEADER ?

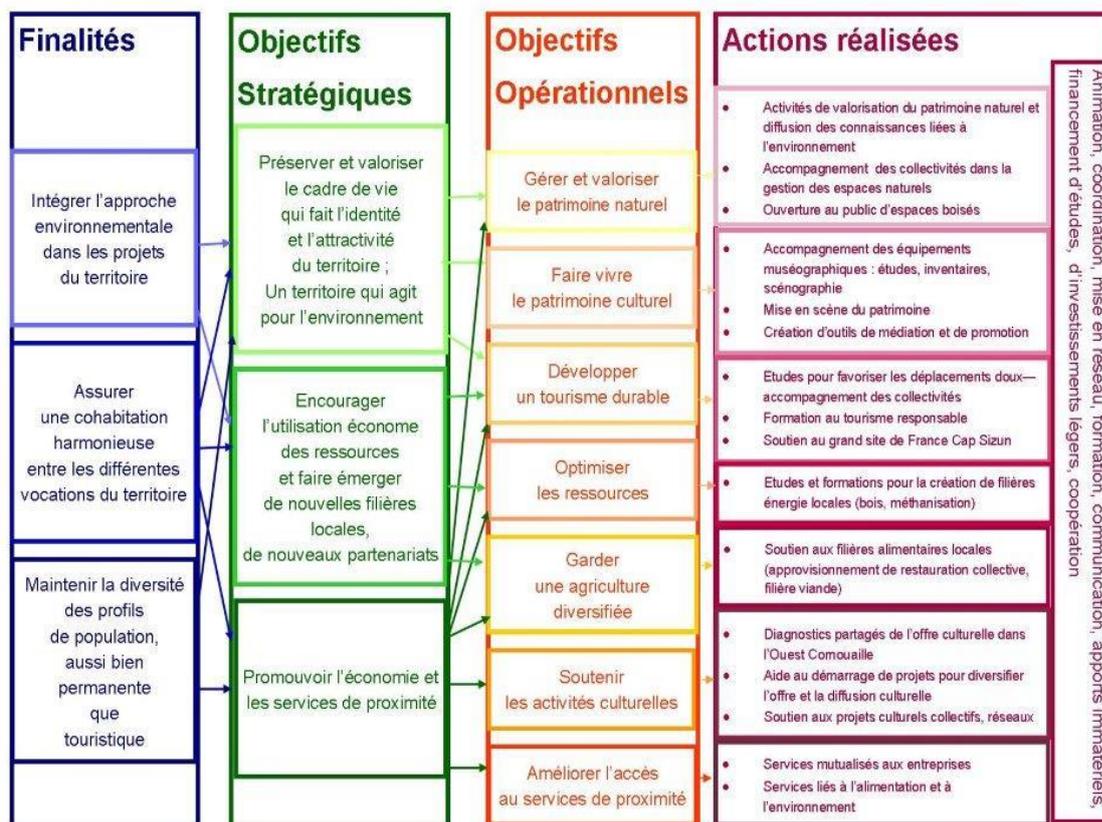
- L'ancrage territorial ?
- Le caractère innovant ?
- Les partenariats, la diversité d'acteurs ?
- La pérennité ?
- L'originalité de la gouvernance ?
- La qualité de l'animation ?
- La coopération ?

Le GAL Ouest Cornouaille a bénéficié d'une enveloppe de FEADER de 1 387 353 € pour mettre en œuvre sa stratégie sur la période 2009-2014.

1. UNE STRATEGIE PERTINENTE ET COHERENTE POUR LE TERRITOIRE

1.1. L'articulation des objectifs stratégiques

La stratégie locale de développement a été élaborée en 2007 et finalisée en janvier 2008. Elle se décline ainsi :



L'évaluation met en évidence l'importance de la phase de la construction de la stratégie au moment de la candidature au programme.

La stratégie s'appuie sur **un diagnostic partagé** et la mobilisation des acteurs du territoire, d'abord en commissions et ensuite lors d'un séminaire en janvier 2008.

L'évaluation conclut à une pertinence satisfaisante au regard du diagnostic du territoire et à une articulation efficace des objectifs qui justifie la cohérence interne de la stratégie.

1.2. La cohérence avec les autres politiques territoriales

- **Cohérence avec le SCOT Ouest Cornouaille** : Avec un diagnostic commun et des objectifs communs, les stratégies LEADER et SCOT se sont nourries mutuellement pour assurer la bonne cohérence du même territoire de projets ;
- **Cohérence avec le contrat de pays Région / pays de Cornouaille (2006-2012)** : on constate qu'il n'y a pas de stratégie commune mais un décalage de calendrier et d'objectifs ; il n'y a pas de contradiction mais au final, seulement 5 projets Leader ont été cofinancés sur l'enveloppe territoriale de la Région ;
- **Cohérence avec les contrats de territoire du Conseil général** : la rédaction des contrats de territoire des EPCI ne s'est pas faite en coordination avec le GAL, néanmoins, 10 projets communs sont relevés.

1.3. L'inscription dans le cadre national du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) : une entorse aux démarches ascendantes de LEADER

La particularité de ce programme LEADER est son intégration dans la gestion classique du FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) dont l'autorité de gestion est le Ministère de l'Agriculture. Cela suppose de traduire les objectifs de la stratégie locale en dispositifs du PDRH, plus ou moins adaptés aux projets des territoires. La maquette financière du programme est déclinée en dispositifs du PDRH.

Chaque projet était rattaché à une fiche action stratégique pour le GAL et à un dispositif PDRH pour l'autorité de gestion (DDTM-DRAAF).

Dans cette configuration, on a pu constater la difficulté d'intégrer des projets transversaux et d'impliquer les agriculteurs dans les projets de territoire. Les projets agricoles trouvaient plus facilement des financements sur les dispositifs hors LEADER. Cette tendance est relevée aussi bien aux niveaux régional que national.

Une programmation qui respecte la stratégie initiale

Au moment de la candidature, en 2008, **l'ambition financière pour chaque fiche action** était relativement équilibrée, autour de 10-12% de l'enveloppe demandée, excepté pour la coopération où par expérience, l'ambition était mesurée. En effet, si la coopération enrichit particulièrement ceux qui s'y investissent, néanmoins les candidats et les projets sont peu nombreux.

En fin de programmation, en octobre 2014, les résultats ne sont pas aussi homogènes. Des tendances se dessinent :

- **L'action 1 pour la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et l'action 6 pour le soutien aux actions culturelles se démarquent**, en utilisant respectivement 17% et 19% de l'enveloppe FEADER ;
- Les actions pour l'animation du patrimoine culturel (n°2), le développement du tourisme durable (n°3) et l'accès aux services de proximité (n°7) se sont réalisées conformément aux ambitions de départ.
- Les actions pour l'optimisation des ressources (n°4) et le maintien d'une agriculture de proximité (n°5) ont été largement revues à la baisse.

Si l'on compare **les maquettes financières en dispositifs PDRH** au démarrage en 2009 et en fin de programme en octobre 2014, on constate que sur les 11 dispositifs ouverts au départ, 3 n'ont pas servi du tout :

- 121c : investissement dans les exploitations agricoles dans une logique de stratégie locale (mise en place d'une filière locale, énergie, transformation à la ferme)
- 311 : diversification des activités agricoles (tourisme, environnement, vente directe, accueil à la ferme)
- 312 : aide à la création et au développement de micro-entreprises.

Deux nouveaux dispositifs ont été ouverts en cours de programmation. Les ajustements de la maquette demandés en cours de programme sont restés dans la limite de 25% de l'enveloppe globale. Au final, on observe :

- Une augmentation significative des dispositifs 323D (environnement) et 321 (services de base pour l'économie et la population rurale) ;
- L'utilisation de 10 dispositifs mais une concentration des financements sur 5 dispositifs principaux, les mêmes que ceux pressentis en 2009 : on peut donc convenir de la conformité avec la stratégie initiale. Les dispositifs les plus utilisés :

- 321 : services de base pour l'économie et la population rurale ;
- 431 : fonctionnement du GAL
- 323 D : mise en valeur du patrimoine naturel
- 323 E : mise en valeur du patrimoine culturel
- 313 : promotion des activités touristiques.

Le rythme de programmation s'est étalé sur la durée du programme : les années fortes de programmation sont 2010 et 2014. La consommation de crédits a avancé au rythme de la maturation des projets et ne correspond pas forcément à une programmation linéaire, annuelle, rassurante pour l'autorité de gestion.

Fin 2014, on arrive à la programmation de 97% de l'enveloppe FEADER sans modification de la stratégie initiale.

EN SYNTHÈSE :

Question évaluative : « Dans quelle mesure la stratégie choisie répond-elle aux besoins identifiés du territoire dans une perspective de développement durable ? »

Les objectifs de la stratégie de développement du programme LEADER 2009-2015 visaient un équilibre entre la préservation et la valorisation de l'identité culturelle et patrimoniale, l'engagement du territoire en faveur de l'environnement, du développement d'une économie localisée et de services de proximité. Ces objectifs répondent aux problèmes identifiés du territoire lors des diagnostics réalisés antérieurement. La stratégie de développement du programme LEADER est donc jugée pertinente.

Le programme LEADER présente un enchaînement logique entre ses finalités, les différents niveaux d'objectifs stratégiques et opérationnels et les actions réalisées. Le programme LEADER bénéficie donc d'une bonne cohérence interne.

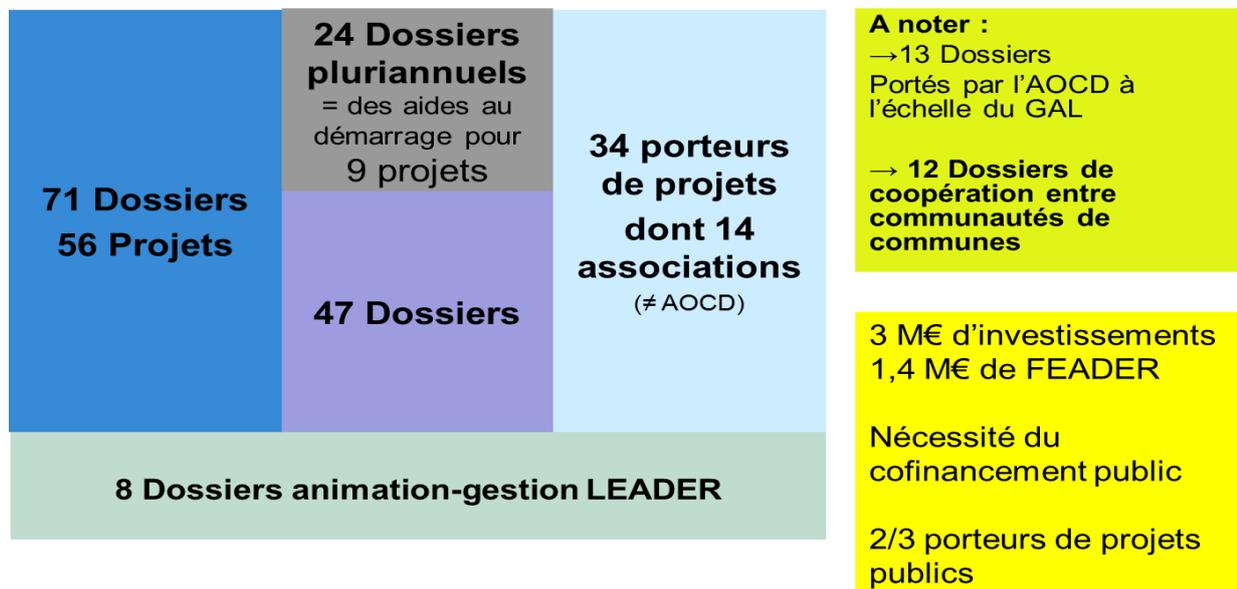
Les stratégies LEADER et SCOT concernant toutes deux l'ouest Cornouaille, se sont nourries mutuellement pour assurer la bonne cohérence du même territoire de projet.

Différentes politiques contractuelles territoriales interviennent sur le territoire ouest Cornouaille, chacune ayant sa propre construction réalisée en parallèle. Néanmoins, la cohérence externe est bonne, puisqu'il n'y a pas de contradictions entre les différentes politiques territoriales déployées sur le territoire mais les articulations entre elles se construisent au fur et à mesure de la présentation des projets, sans aucune anticipation.

La comparaison des plans de financement entre la candidature, le conventionnement et la programmation montre que la stratégie initiale a pu être menée jusqu'au bout ; 97% de la dotation FEADER est programmée, ce qui témoigne de la pleine adéquation de la stratégie aux besoins du territoire et des projets proposés en faveur de la valorisation des ressources locales culturelles, environnementales et touristiques. Cependant, on constate la difficulté pour LEADER à investir les projets en faveur du secteur agricole et des entreprises.

2. LES PROJETS FINANCES REPONDENT-ILS AUX OBJECTIFS FIXES PAR LE GAL ?

2.1. Résultats de la programmation au 30 octobre 2014



NB : on considère comme un seul projet, une action financée sur 2 ou 3 ans qui a pu faire l'objet de 2 ou 3 dossiers, comme c'est le cas pour les aides au démarrage.

2.2. Caractéristiques des projets

2.2.1. De Leader 2 à Leader « 4 » : moins de projets mais globalement plus importants financièrement

Retour sur 3 générations de programmes LEADER Ouest Cornouaille

LEADER 2 : 1997/2001	LEADER+ 2002/2008	LEADER « 4 » 2009/2014
Thèmes d'intervention : tourisme, culture, produits locaux, services à la population, développement local. <u>5 actions phares:</u> - Plate-forme d'initiative locale - Démarrage du pôle touristique de la Pointe du Raz, grand site de France - Développement et promotion de la randonnée - Inventaire du petit patrimoine rural - Dispositif intercommunal pour l'animation auprès des adolescents	Thème fédérateur : « valorisation des ressources naturelles et culturelles » <u>3 axes</u> et croisement avec 3 autres démarches -Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral ⇒ 2006 : Gestion intégrée des zones côtières -Valoriser les identités naturelles et culturelles ⇒ 2007: Pôle d'Excellence Rurale -Organiser et structurer les acteurs du développement ⇒ 2005 : les rencontres de l'ouest Cornouaille (diagnostic SCOT)	Priorité ciblée : « valoriser durablement les ressources locales » 3 axes : -identité et attractivité du territoire (environnement, patrimoine, tourisme) - ressources et filières locales (énergie, eau, espace, déplacements) -économie et services de proximité (agriculture, culture, autres services)
1,7 M€ de fonds européens (3 fonds) 4,5 M€ d'investissements 123 dossiers – 63 maîtres d'ouvrage différents - 3 fonds structurels : FEDER , FSE , FEOGA	1,9 M€ de fonds européens (FEOGA) 4,7 M€ d'investissements 140 dossiers – 65 maîtres d'ouvrage différents, 2/3 sont des associations.	1,387 M€ de FEADER 3 M€ d'investissements 79 dossiers dont 8 pour l'animation et la gestion du GAL 34 porteurs de projets différents dont 14 associations. 2/3 des porteurs de projets issus du secteur public

	Un coût moyen de 28 300€ dont 12 450 € de FEOGA attribués en moyenne / projet Possibilité de cofinancement privé	Un coût moyen 37 333 € par projet dont 17 305€ de FEADER attribués en moyenne FEADER nécessitant un cofinancement public
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La dimension financière moyenne des projets a augmenté (+32%) entre les 2 programmations Leader+ et Leader alors que le nombre de dossiers est bien inférieur (-42%).

Néanmoins, l'amplitude financière est encore importante : **LEADER permet toujours de financer des micro-projets**. Le plus petit projet avait un budget de 3 000 € pour 1500 € de FEADER. Le plus gros dossier programmé atteignait 112 000 € pour une étude sur 2 ans, à hauteur de 61 000 € de FEADER.

32% des dossiers sont d'un montant inférieur à 20 000 €.

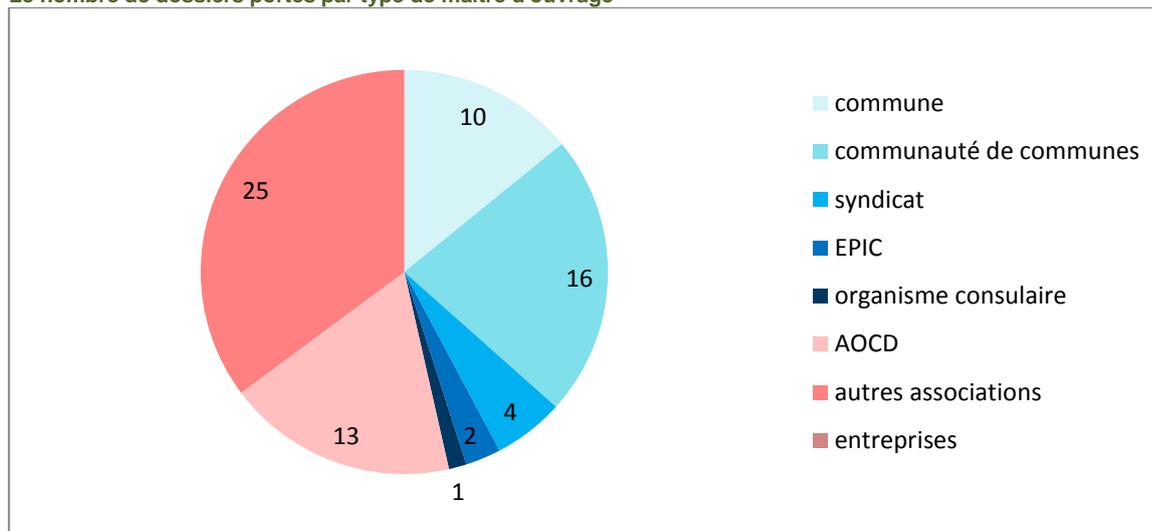
2.2.2. Des bénéficiaires principalement publics et un développement des coopérations intercommunautaires

Sur les 71 dossiers programmés (hors assistance technique du GAL) :

- 33 projets publics (46%)
- 25 projets associatifs (35%)
- 13 dossiers portés par l'AOCD, organisme de droit public (18%).

Globalement, LEADER a bénéficié à 34¹ porteurs de projets différents (65 pour Leader+)

Le nombre de dossiers portés par type de maître d'ouvrage



Source : A-C. LEGRAS-C. LAIDIN, d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10/2014

Contrairement à la programmation précédente, les structures associatives (hors AOCD) ne représentent qu'un tiers des maîtres d'ouvrage ; les communautés de communes portent 16 dossiers (contre 4 sous Leader+).

Les difficultés des porteurs de projets privés pour trouver des cofinancements publics (aucune entreprise ni agriculteur maître d'ouvrage), a encouragé **des projets plus collectifs** : la FADOC a porté 6 dossiers au nom de plusieurs associations ; l'association des agri-méthaniers regroupe une quinzaine d'agriculteurs, l'association Nautisme en Pays Bigouden compte plusieurs structures nautiques, l'AOCD a porté 5 dossiers au nom de plusieurs communes ou communautés de communes ; **les projets impliquant les coopérations intercommunautaires sont au nombre de 12...**

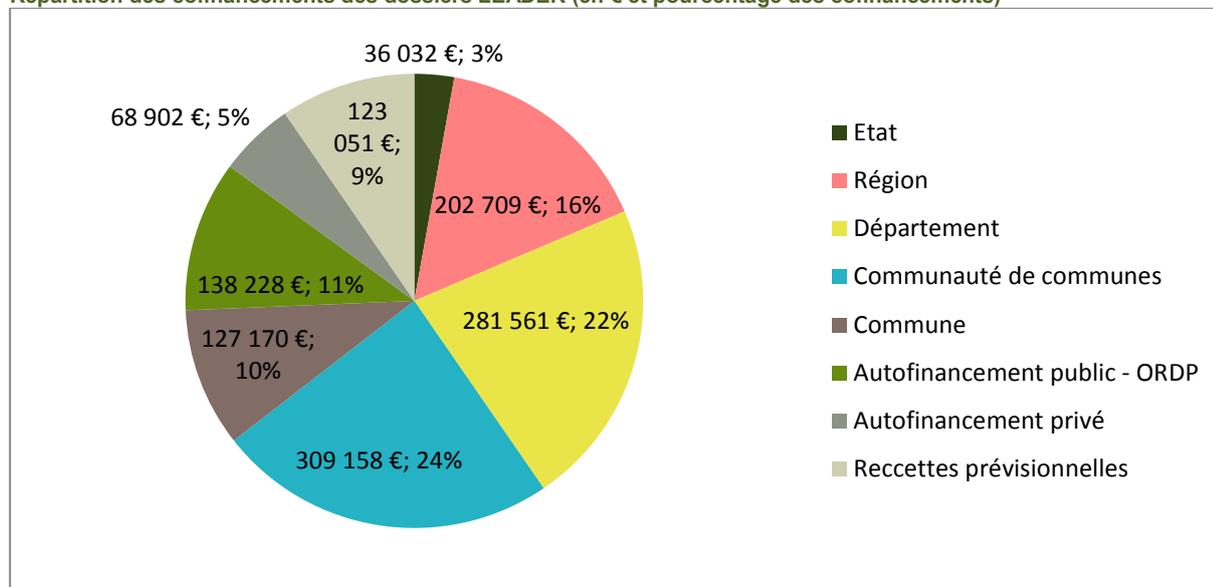
¹ Au dernier comité de programmation, on compte 36 bénéficiaires différents.

2.2.3. Un soutien financier, d'abord du territoire, puis des Conseils général et régional

Sur les 3 millions d'euros d'investissements générés par LEADER, le FEADER intervient à hauteur de 46% du financement. Rappelons que pour bénéficier du FEADER, les porteurs de projets devaient justifier de l'accord d'autres financements publics : l'autofinancement des structures publiques ou des organismes reconnus de droit public pouvait cofinancer un projet, mais les structures privées (associations, entreprises) devaient faire appel à d'autres cofinancements extérieurs.

Ces cofinancements sont répartis de la façon suivante et montrent une mobilisation importante des ressources financières du territoire :

Répartition des cofinancements des dossiers LEADER (en € et pourcentage des cofinancements)



Source : C. LAIDIN d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10/2014.

Les communes et communautés de communes apportent 46% des cofinancements du FEADER ; à ces fonds du territoire s'ajoutent pour 11%, l'autofinancement d'autres organismes publics ou reconnus de droit public (tel que l'AOCD). Les financements privés intervenant dans les projets Leader ne représentent que 14% (22% pour Leader+). 41% des cofinancements publics proviennent de l'extérieur du territoire, principalement du Département.

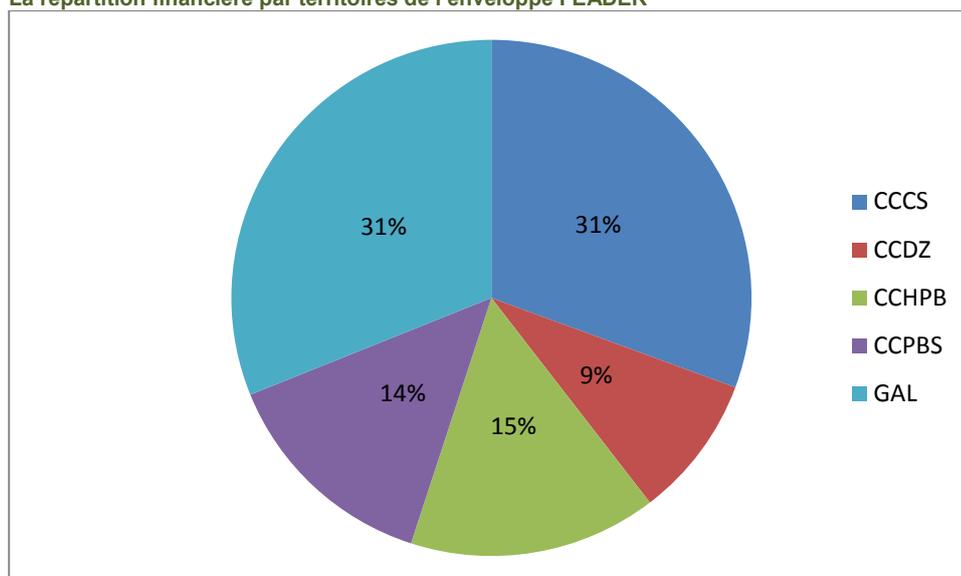
Les cofinancements extérieurs viennent de deux sources principales, le Conseil Général et le Conseil Régional, via les politiques territoriales (contrat de pays, contrat de territoire), les lignes sectorielles ou les appels à projet (ex cheval territorial, tourisme durable...).

Ce sont les communautés de communes qui ont investi le plus dans LEADER, que ce soit en tant que porteurs de projets (16 dossiers) ou comme cofinanceurs (14 dossiers). Le conseil Général a cofinancé 31 projets.

Considérant l'assistance technique du GAL, en dehors du FEADER, l'AOCD a reçu très peu d'aide financière extérieure : seulement un apport de 10% provenant des Conseils régional et général.

2.2.4. L'ouest Cornouaille et le Cap Sizun largement bénéficiaires

La répartition financière par territoires de l'enveloppe FEADER



Source : V. LE VEZO d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10/2014.

CCCS : communauté de communes du Cap Sizun, CCDZ : communauté de communes de Douarnenez, CCHPB : communauté de communes du Haut Pays bigouden, CCPBS : communauté de communes du pays bigouden Sud.

On constate que le Cap Sizun a capté un tiers de l'enveloppe FEADER, autant que les projets portés par des structures intercommunales (AOCD, SIOCA, FADOC...); un autre tiers bénéficie au pays bigouden dans son ensemble.

C'est le Pays de Douarnenez qui bénéficie le moins directement du FEADER, néanmoins, Douarnenez Communauté a participé activement à plusieurs projets collectifs de territoire (filiale bois énergie, restauration scolaire, ressourcerie...). Plusieurs projets Leader convergeaient avec l'agenda 21 de la communauté de communes. Le Haut Pays Bigouden se distingue par le nombre de projets intercommunales auxquels il participe (6 projets, le double des autres communautés) : on peut l'attribuer à sa position géographique centrale dans le territoire Ouest Cornouaille.

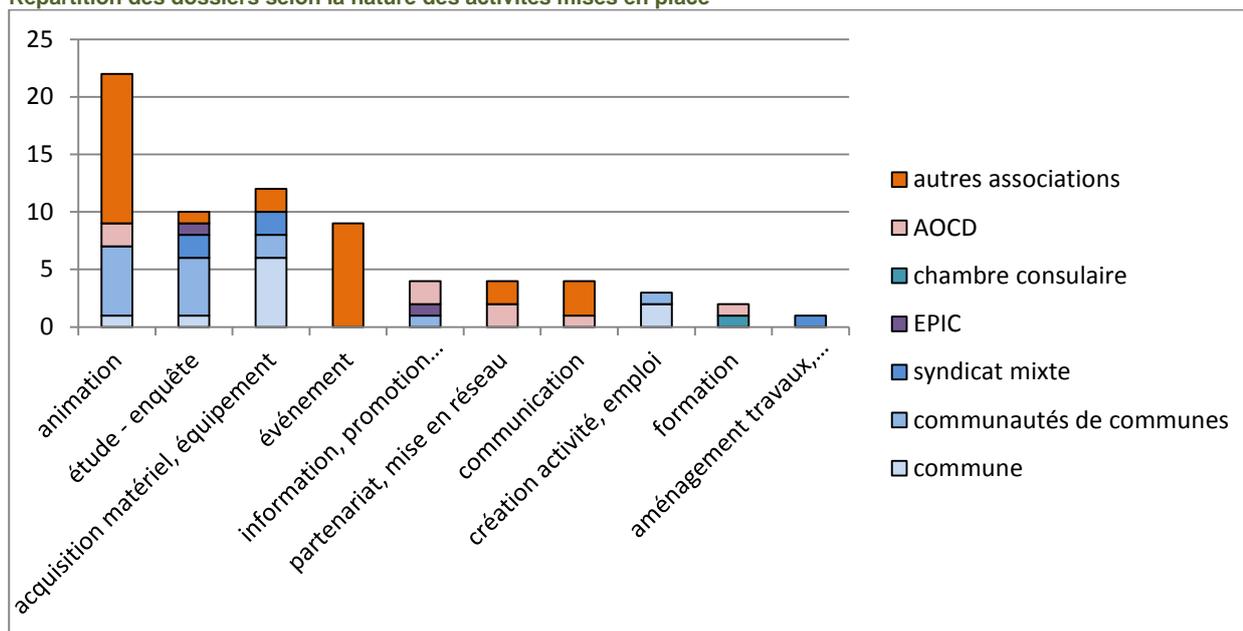
Si l'on regarde les thématiques des projets, on peut relever quelques tendances dominantes :

- Le Cap Sizun s'est beaucoup investi dans l'environnement et la médiation du patrimoine ;
- Le Haut Pays Bigouden dans la randonnée et la diffusion culturelle ;
- Le Pays Bigouden Sud dans la diffusion culturelle ;
- Le Pays de Douarnenez plutôt dans la randonnée.

A l'échelle du GAL on retrouve une majorité de projets dans le domaine culturel mais aussi dans d'autres champs plus expérimentaux pour le territoire.

2.2.5. Une prédominance d'actions d'animation et le financement de salaires

Répartition des dossiers selon la nature des activités mises en place



Source : AC. LEGRAS d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10/2014.

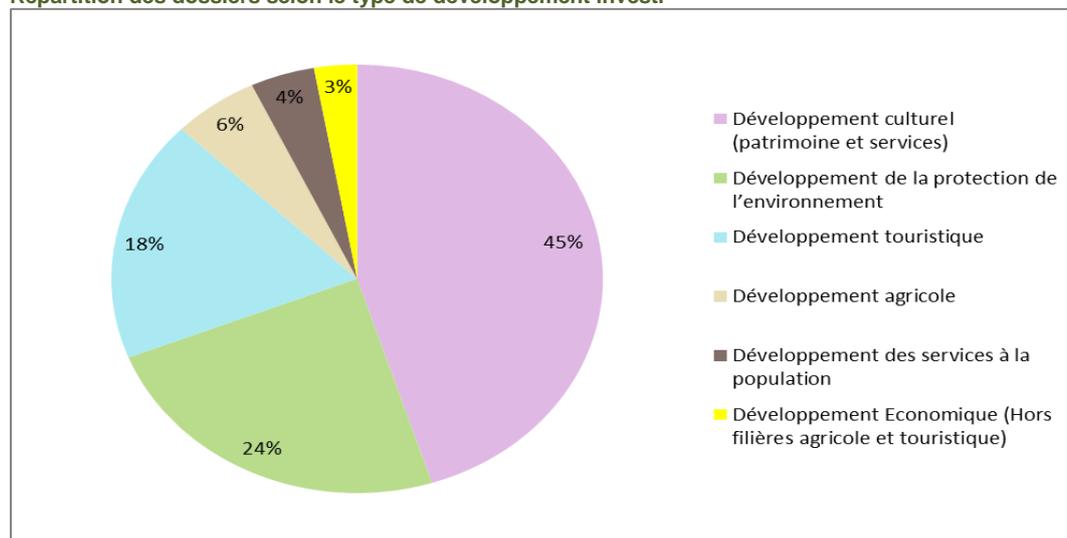
Sur les 71 dossiers programmés, 29 financent des salaires et 24 des prestations de services. Les projets prennent en charge de l'animation dans 22 dossiers, loin devant la réalisation d'études et d'enquêtes (10 dossiers), l'acquisition de matériel (12 dossiers) ou d'évènements (9 dossiers). Un participant du comité d'évaluation soulignait que la variété des projets éligibles est une véritable valeur ajoutée pour le programme.

L'aide au démarrage des projets sur trois ans, était mise en avant comme un mécanisme très important pour rendre possibles des projets plus fragiles, et consolider leur fonctionnement sur la durée. 9 projets pluriannuels en ont bénéficié (comptabilisant 24 dossiers).

2.3. Une stratégie engagée en faveur du développement durable

2.3.1. Des projets qui contribuent à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire

Répartition des dossiers selon le type de développement investi



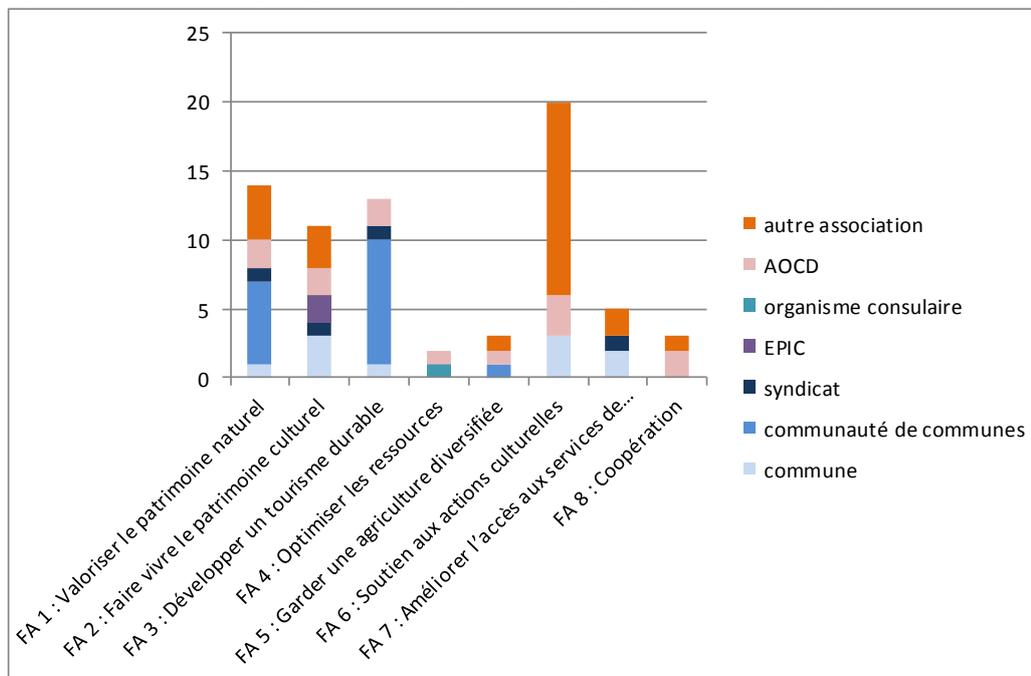
Source : C. LAIDIN d'après tableau des indicateurs du programme LEADER, AOCD 2014 .

On constate une forte prédominance des projets culturels, qu'ils concernent la valorisation du patrimoine ou le développement de services culturels.

La figure ci-dessous montre que 38 dossiers (53%) correspondent aux 3 fiches actions environnement, patrimoine, tourisme. **Ils répondent principalement à l'objectif stratégique de préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire.**

Le soutien aux actions culturelles (action 6) renforce aussi cet objectif d'attractivité du territoire pour les habitants par une offre de services de proximité.

Répartition des dossiers par type d'action et porteur de projet (en nb de dossiers)



Source : C. LAIDIN d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10//2014. - FA : fiche action

On retrouve les thématiques traditionnellement développées par l'AOCD : tourisme, culture, environnement où les réseaux d'acteurs sont constitués depuis longtemps et les dynamiques engagées précédemment. En effet, le programme Leader+ avait pour priorité ciblée « valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

L'action investie en majorité est le « soutien aux activités culturelles » (action 6), avec 18 dossiers portés (261 807 € de FEADER) : un constat à mettre en relation avec le travail du coordinateur culturel de l'AOCD.

2.3.2. Des projets avec une préoccupation environnementale

Lors de la construction de la stratégie, en 2007, il avait été énoncé fortement, la volonté d'intégrer l'approche environnementale dans les projets du territoire. Nous avons regardé les projets plus particulièrement sous cet angle.

34 / 71 dossiers (48%) ont un impact direct ou indirect sur l'environnement. L'autre moitié a un impact neutre, ce sont essentiellement les projets culturels.

Cet investissement en faveur de l'environnement concerne surtout **des actions d'information, de sensibilisation** (impact indirect) pour valoriser le patrimoine. Moins de projets interviennent directement sur les milieux pour préserver la biodiversité. Plusieurs projets concernent les déplacements doux (randonnée, vélo) ou encore les questions de l'eau et de l'énergie.

Nous avons vu précédemment que l'action 1 (dispositif 323D) « valoriser le patrimoine naturel » était l'une des plus investies : 12 dossiers / 234 000 € de FEADER pour un budget de 445 000 €.

2.3.3. L'optimisation des ressources et la création de filières de proximité : des projets en émergence

Les thématiques des ressources, de l'agriculture et des services sont de nouvelles lignes stratégiques de développement pour le territoire : il a fallu identifier de nouveaux acteurs et constituer de nouveaux réseaux, ce qui peut expliquer le moindre nombre de dossiers, surtout en début de programme.

Concernant l'optimisation des ressources, 2 dossiers ont été programmés :

- L'accompagnement, par la Chambre d'Agriculture, d'une association d'agriculteurs pour étudier un projet collectif de méthanisation ;
- Une étude sur le développement d'une filière locale énergie à partir de la biomasse.

La thématique de l'énergie et plus particulièrement le bois énergie, n'avait pas été jusqu'à présent abordée par les collectivités territoriales. Le recrutement d'un chargé de mission sur le sujet a fait avancer grandement les réflexions et l'on pressent, pour 2015/2016, les prémices de la constitution d'une filière professionnelle engageant un partenariat public/privé.

La volonté de maintenir une agriculture de proximité sur le territoire est toujours présente, mais l'engagement des agriculteurs dans les démarches collectives est difficile en Cornouaille. Dans le cadre du programme LEADER, on peut compter 4 à 5 projets impliquant des agriculteurs, comme le plan d'alimentation solidaire porté par l'association de Kermarron à Douarnenez ou l'expérimentation de l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires...

2.3.4. Une part importante de projets favorisant le développement de services de proximité

Le dispositif 321 (services de base pour l'économie et la population rurale) était décliné en 3 sous-dispositifs. Il intègre 26 dossiers :

- Services culturels (20 dossiers / 11 projets) : par exemple, les projets de la FADOC, la programmation culturelle des salles de spectacles, les écoles de musique du Cap Sizun et de Douarnenez,
- Services aux entreprises : la mutualisation de moyens entre centres nautiques du Pays Bigouden Sud, l'étude logistique pour les entreprises agro-alimentaires portée par le SIOCA.
- Services à la population en lien avec une thématique transversale aux autres fiches actions : installation d'une ressourcerie à Plozévet, par l'association Cap Solidarité Ouest Cornouaille, le développement des services autour du cheval de trait de la ville de Douarnenez, la mise en place d'un projet d'alimentation solidaire par l'association Kermarron Maison Solidaire de Douarnenez, la création de jardin partagés par la mairie de Pont-l'Abbé.

Si l'on considère les services au sens large, comme ceux créés dans les collectivités (le service « espaces naturels » dans le Cap sizun ou le service « randonnée » à Douarnenez Communauté) ou pour la population touristique (ouverture d'espaces naturels ou muséographiques), on peut dire que **24/56 projets ont créé de nouveaux services de proximité...**

2.3.5. Un impact économique limité, mais un soutien à l'emploi et à la mutualisation de moyens

En terme d'impacts économiques, seulement 3 dossiers concernent la création d'une nouvelle activité économique. La difficulté de soutenir les projets privés d'entreprises a certainement entravé la dimension purement économique. Néanmoins, par le biais de la mutualisation de services aux entreprises, le projet de logistique dans l'agro-alimentaire a impliqué parmi les plus importantes entreprises du territoire.

Le critère de **la mutualisation** était en effet un des mots clés de ce programme, que cela concerne les moyens financiers, techniques ou humains. Il a concerné **32 dossiers**, plus ou moins directement. La mutualisation d'emplois ne concerne que 8 projets. On peut citer, à cet égard, le projet des 2 communautés de Douarnenez et Haut Pays Bigouden qui ont recruté ensemble une chargée de mission randonnée.

Un autre projet, en fin de programme, sur la mutualisation des moyens entre centres nautiques était cité comme exemplaire par le comité de programmation.

Soulignons également que cette programmation a investi le champ de l'économie sociale et solidaire, avec par exemple, l'appui apporté au développement de la ressourcerie de Plozévet

Quant à l'impact du programme LEADER sur l'emploi, on peut dire que pour 32 dossiers, le maintien ou la création d'un emploi était lié au projet. LEADER a effectivement financé directement des salaires dans 29 cas. Ces emplois

pouvaient être aussi bien pour des missions courtes sur la durée du projet (7 dossiers) que pour des missions avec des perspectives à plus long terme (25 dossiers).

A la question évaluative « Les projets ont-ils contribué à promouvoir l'économie et les services de proximité ? », on peut répondre que le programme a favorisé davantage la création de services par les associations et les collectivités plutôt que de nouvelles activités économiques par les entreprises.

EN SYNTHÈSE :

Les projets financés par LEADER ont bien contribué :

**à la prise en compte de l'environnement pour plus de la moitié d'entre eux (impact positif ou neutre) ;
à améliorer l'attractivité et le cadre de vie dans les dimensions environnementales, patrimoniales et touristiques pour la moitié des dossiers ;**

à faire émerger une filière bois énergie et une filière méthanisation ; à réfléchir sur une filière locale alimentaire pour approvisionner la restauration scolaire ;

à encourager la mutualisation de moyens entre acteurs du territoire : 32 dossiers (45%)

à la création de services de proximité, notamment culturels et à l'émergence d'une économie sociale et solidaire...

au soutien à une trentaine d'emplois.

56 projets ont été financés par LEADER (71 dossiers), 9 ont bénéficié d'une aide au démarrage sur 2 ou 3 ans.

Ces projets sont mis en oeuvre par 34 acteurs différents du territoire, majoritairement des structures publiques ; ils encouragent les coopérations intercommunales et intercommunautaires ; le Cap Sizun et le territoire ouest Cornouaille sont les premiers bénéficiaires.

La dimension financière des projets reste relativement modeste (seulement 15 dossiers > 50 000€) ; les dépenses concernent en premier lieu des investissements immatériels liés à des activités d'animation du territoire, la réalisation d'études. Ces projets prennent en charge principalement des charges salariales et des prestations de service. Les principaux cofinanceurs du FEADER sont les communautés de communes et le Conseil Général.

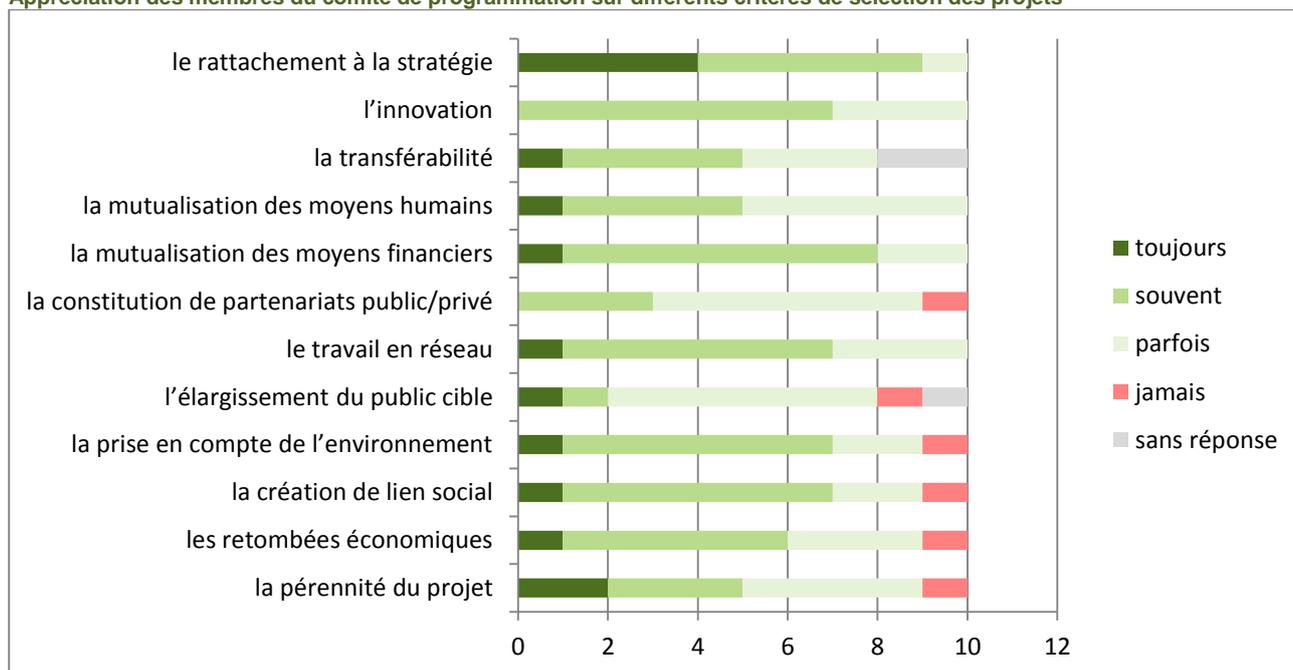
3. LA PLUS VALUE LEADER

Pour rappel, les principes fondamentaux de la démarche LEADER sont : l'approche territoriale dans une stratégie de développement local, l'approche ascendante, l'approche partenariale (notamment entre secteur public et privé), l'innovation, l'approche intégrée et multisectorielle, la mise en réseau et la coopération entre territoires.

Pour évaluer la plus-value LEADER, **7 items ont été retenus** : l'ancrage des projets, leur caractère innovant, les partenariats suscités et la mobilisation d'une diversité d'acteurs, la pérennité des actions au-delà des aides LEADER, la gouvernance, l'animation du programme et la coopération.

Chaque projet était examiné et présenté en comité de programmation au travers d'une grille de critères de sélection intégrant à la fois les principes de LEADER et les objectifs de la stratégie. Les membres du comité ont été interrogés sur leur appréciation des critères suivants :

Appréciation des membres du comité de programmation sur différents critères de sélection des projets



Source : Questionnaire aux membres du comité de programmation, 2014.

Question : 11. A votre avis, les projets retenus intègrent-ils les critères suivants :

Population enquêtée (membres du comité de programmation) : 44 - Nb de réponses reçues : 10.

Les répondants estiment que globalement, l'ensemble des critères de sélection des projets ont été bien respectés.

3.1. Un ancrage territorial fort grâce à la mise en place d'une approche ascendante

Le comité de suivi de l'évaluation a insisté sur l'importance de la **phase d'élaboration de la stratégie** qui donne ensuite leur légitimité aux porteurs de projets.

Lors de la définition de la stratégie LEADER, une centaine de personnes s'est jointe à l'équipe de l'AOCD, personnes publiques comme privées. Un élu se rappelle, en 2014, qu'à l'occasion de ce séminaire « *l'élu prend la température de l'acteur socio-économique* »². Cet événement a permis l'échange de points de vue d'agriculteurs, d'artistes et d'artisans, de professionnels du tourisme, de membres d'associations culturelles et environnementales, d'administratifs, d'élus...

Un membre d'office de tourisme se félicite : « On a réussi à travailler ensemble sur nos stratégies ». S'il n'est pas évident de se confronter à des réflexions diverses et nombreuses, elle estime que c'est « une difficulté, mais c'est du positif, on a appris pour l'occasion ». Ce qu'elle retient c'est que l'élaboration de la stratégie donne le « droit à rêver ».

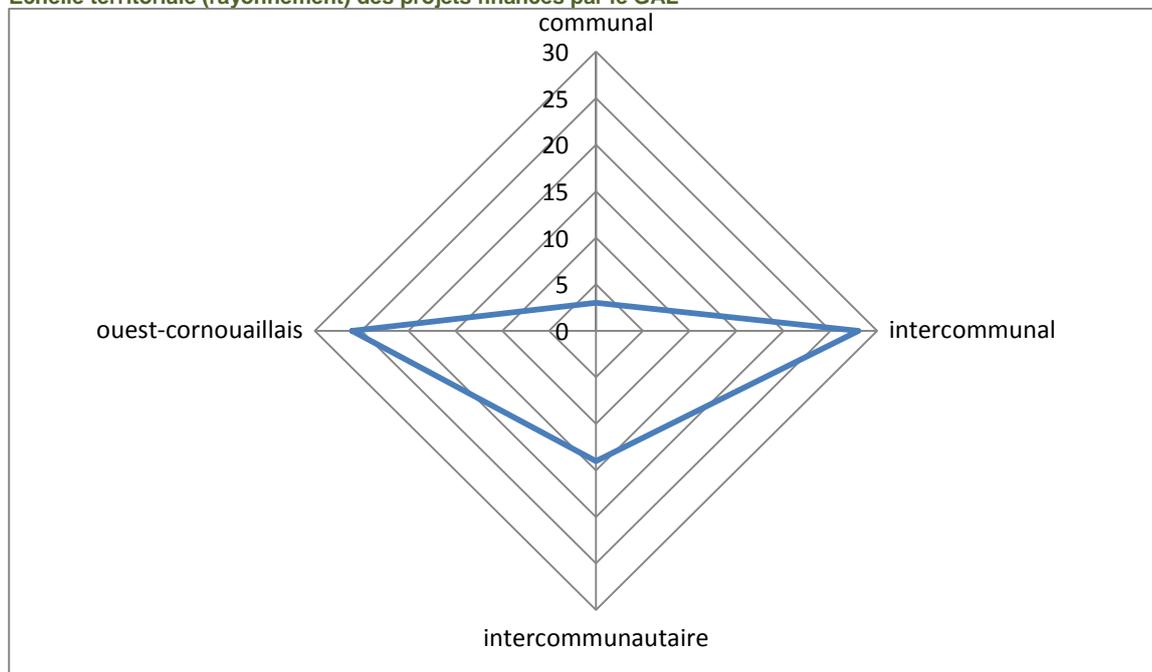
² Comité de suivi de l'évaluation (CSE) du 07/03/2014.

Pour certains membres du comité de programmation, « *La candidature est, en soi, un exercice. Et ça va au-delà du « reçu » / « pas reçu ». C'est un exercice structurant. (...) en tant qu'acteur et que territoire.* » Cet enthousiasme se ressent dans l'expression d'un participant : « *J'ai trouvé la candidature presque plus intéressante que l'application.* »³

L'échelle des projets

Les dossiers financés par le GAL ont un rayonnement d'abord à l'échelle de la communauté de communes (28 dossiers, soit 39%) voire plus largement pour 14 dossiers (20%) qui rayonnent sur 2 ou 3 communautés de communes ; ils sont aussi très nombreux à l'échelle du GAL ou au-delà (26 dossiers, soit 37%).

Echelle territoriale (rayonnement) des projets financés par le GAL



Source : C. LAIDIN d'après tableau de suivi des dossiers AOCD au 31/10/2014.

Selon l'AIEDL (Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local), la succession de plusieurs programmations LEADER sur un même territoire suscite le **développement de partenariats** et la mise en place de projets avec un rayonnement au-delà de la commune. La figure précédente témoigne ainsi de **la maturité du GAL** ouest Cornouaille qui finance rarement des projets d'envergure communale, mais plutôt à l'échelle intercommunale, intercommunautaire ou ouest-Cornouaillaise.

3.2. Des innovations sur le territoire

Les projets ont été évalués sur l'aspect innovation au travers de trois caractères pilotes :

- Innovation thématique ou technique pour le territoire: nouveau produit ou service qui incorpore les spécificités locales ;
- Innovation méthodologique : nouvelle méthode permettant de combiner entre elles les ressources humaines, naturelles ou financières ;
- Innovation dans les partenariats (transversalité, intersectoriel) ou dans la gouvernance (concertation, implication de la population locale).

Ainsi sur les 56 projets :

- 3 n'ont aucun caractère pilote (5%)
- 21 ont 1 caractère pilote
- 27 ont 2 caractères pilotes
- 5 ont 3 caractères pilotes

³ Ibid

La majorité des projets compte entre 1 et 2 caractères pilotes. Ce résultat est à rapprocher de l'appréciation des porteurs de projets qui ne considèrent pas l'innovation comme une simple façade de LEADER. L'innovation thématique est le caractère pilote qui ressort le plus souvent (41 occurrences). Les innovations méthodologique et partenariale ressortent respectivement 25 et 28 fois.

L'innovation aujourd'hui emblématique de l'ouest Cornouaille, le projet du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des Chargeurs de la pointe de Bretagne a été soutenu par le programme LEADER à son démarrage. Il s'agissait d'une étude de faisabilité pour une nouvelle organisation logistique, en mutualisant les transports de marchandises entre entreprises agro-alimentaires de l'ouest Cornouaille. Pour son innovation, le GIE des Chargeurs de la Pointe de Bretagne a remporté le 1er Prix des Rois de la Supply Chain le 17 janvier 2012 à Paris. Ce trophée prestigieux est décerné par les professionnels de la chaîne logistique pour récompenser le meilleur projet Supply Chain de l'année écoulée.

Selon les porteurs de projets, LEADER offre un véritable apprentissage en ingénierie de projets (élaboration d'objectifs, conception, recherche de soutiens financiers, réalisation) mais aussi encourage la création de partenariats et la compréhension des principes du développement durable.

Les porteurs de projets sont unanimes, **LEADER est considéré comme le laboratoire du développement rural. Il donne le droit à l'expérimentation.**

3.3. LEADER, un effet levier pour de nouveaux partenariats sur le territoire

Plus de la moitié des projets a suscité des partenariats (39 dossiers) et un quart d'entre eux implique une mutualisation de moyens techniques, financiers ou humains (18 dossiers).

Le comité de suivi de l'évaluation du 16 avril 2014 a permis d'exemplifier de façon approfondie l'intérêt de ces partenariats, mais aussi les efforts à fournir pour les installer.

Premier constat, l'A OCD occupe une place centrale. Elle est la clef de voute du programme, la structure qui rassemble les contacts pour réorienter, par la suite, les parties prenantes vers les uns ou les autres afin de mutualiser, partager et envisager des projets ensemble.

D'après les porteurs de projets, ces partenariats, que ce soit entre personnes d'âges différents, de filières professionnelles différentes ou entre public et privé sont toujours perçus comme enrichissants pour le projet.

Les membres du comité de programmation affirment que LEADER encourage la diversité des acteurs de territoires différents, mixant sphère publique et privée et diverses filières professionnelles. Par contre, leur avis est plus réservé concernant la diversité des catégories socio-professionnelles et la mixité entre générations.

Un projet cité comme exemplaire du point de vue des partenariats est la création de la FADOC qui a mené 2 actions financées par LEADER : le SPOK festival et une saison culturelle en pays bigouden.

La Fédération des Acteurs de la Diffusion de l'Ouest de la Cornouaille (FADOC) a été créée en février 2010. Elle regroupe 4 collectivités publiques et 5 associations œuvrant dans le domaine de la diffusion du spectacle vivant dans l'ouest de la Cornouaille. Pour amorcer cette dynamique de réseau, la FADOC a lancé en 2010 un festival sur les arts du cirque durant les vacances d'automne. Parallèlement, les gestionnaires des 4 salles de spectacles du Pays Bigouden se sont rapprochés pour une concertation de leur programmation, en termes de dates et de complémentarité des formes artistiques. Ils ont aussi édité ensemble un seul document de communication regroupant l'ensemble de leurs spectacles, facilitant ainsi la lisibilité de l'offre pour les spectateurs.

Un Participant au comité d'évaluation du 16 avril 2014 déclare : « J'ai souligné ce qui pouvait être compliqué dans ce projet-là : c'est une réunion de structures qui n'ont pas la même forme juridique (il y a des associations, il y a un SPAC, il y a des communes), ce n'est pas évident. Il en émerge le Spok. Donc, cette structure initie un évènement sur le territoire ; (...) On porte la préoccupation culturelle au niveau du territoire alors que pour certains elle est au niveau de la commune ou de la communauté de communes, ou pour d'autres pas du tout.

3.4. Une pérennité des projets globalement assurée

Un tiers des projets (22 dossiers) ne sont pas terminés au moment de la réalisation de l'évaluation.

Sur les 49 dossiers achevés, 60% (29 dossiers) se poursuivent au-delà de l'aide LEADER. 28% des projets (14/49 dossiers) connaissent de nouvelles suites (par exemple après une étude). Finalement, seulement 6 dossiers ne se poursuivent pas ou ont des difficultés à se pérenniser.

A titre d'exemple, on peut citer **le projet de la Communauté de communes du Cap Sizun pour « une gestion collective des espaces naturels »**. Une aide au démarrage sur 3 ans a permis à la CCCS de recruter un coordinateur pour la gestion des espaces naturels de la communauté de communes. Le travail réalisé par le coordinateur a, notamment, encouragé la Communauté de communes à prétendre au renouvellement du label « Grand Site de France- Pointe du Raz en Cap Sizun » avec un élargissement du périmètre du Grand Site. Ce label donne une notoriété nationale au Cap Sizun et permet d'engager plusieurs actions de protection et de valorisation de l'environnement avec des financements extérieurs. Deux opérations relatives au label sont financées également par LEADER, dont le recrutement d'un chargé de mission. Non seulement le premier projet est pérennisé, mais il suscite le développement de nouvelles actions.

3.5. Une gouvernance pragmatique, héritière d'une longue expérience

3.5.1. L'organisation en commissions : un catalyseur dans l'émergence de projets

De manière générale, l'A OCD anime trois commissions permanentes : culture, tourisme et environnement, mobilisées pour la mise en œuvre de LEADER.

Une majorité des membres du comité de programmation enquêtés pense que ces commissions sont forces de propositions pour initier certains projets. Par exemple, la commission « environnement / ressources locales » se réunit 2 fois par an et a un objectif exploratoire. Le travail de cette commission est de trois ordres : partager des projets en cours ou réalisés, étudier les projets LEADER, proposer des initiatives. Lorsque des sujets les nécessitent, des groupes de travail sont mis en place pour aborder un point particulier ou s'investir dans le montage d'un projet (par exemple pour « l'édition de documents de valorisation du patrimoine naturel de l'Ouest Cornouaille », ou bien encore « Expérimenter l'approvisionnement local des restaurants scolaires de l'Ouest Cornouaille »).

*Un projet né au sein de la commission environnement/ressources locales : **L'étude pour la valorisation des gisements de biomasse.***

Le point de départ est la stratégie LEADER. L'Axe 2 prône d'encourager l'utilisation économe des ressources et de faire émerger de nouvelles filières locales, de nouveaux partenariats et se traduit dans la fiche Action 4 : « optimiser les ressources ». La commission environnement / ressources locales s'est emparée de la réflexion en rebondissant sur une première étude menée lors du programme Leader+ sur une filière bois énergie.

La réflexion s'est poursuivie par des réunions d'échanges et d'information avec le pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement, avec le chargé de mission « filière bois » des communautés de communes du pays de Quimperlé et de Concarneau, avec l'association AILE (agence régionale pour l'énergie en milieu agricole et rural). La réflexion a continué en 2012 avec une sensibilisation des 4 communautés de communes de l'ouest Cornouaille et le Conseil Général. Les premiers échanges au sein de la commission laissent pressentir des possibilités de filières de proximité sur le territoire ouest Cornouaille ; une proposition est alors faite aux communautés de communes et au conseil d'administration de l'A OCD de réaliser une étude. Un comité de pilotage est mis en place avec des représentants des 4 communautés de communes et du pôle énergie de QCD qui procède au recrutement d'un chargé d'études, ingénieur forestier.

3.5.2. Un comité de programmation plébiscité par ses membres

Les résultats du questionnaire aux membres du comité de programmation montrent la satisfaction générale quant aux modalités de prise de décision au sein du comité de programmation : l'information sur les projets en amont du CP, la présentation des projets et les débats, le vote à main levée. Les améliorations pourraient porter sur les temps consacrés aux débats entre acteurs publics et privés et à la présence accrue des porteurs de projets aux comités.

3.5.3. Un apprentissage de l'action publique sur les territoires

Le cercle des membres du comité de programmation reste restreint du fait de la difficulté de mobiliser certaines catégories de population (les actifs, les jeunes...).

Selon les membres du comité de programmation, LEADER apporte une très grande reconnaissance à l'A OCD, aux porteurs de projets et au territoire ouest Cornouaille. Par contre, ils estiment que leur implication ne leur apporte qu'une très faible reconnaissance.

Pour plus de 8/10 des réponses au questionnaire, la participation à la démarche LEADER permet d'identifier les enjeux du territoire, de mieux connaître les modalités de mise en œuvre des politiques publiques et de l'intervention de l'Union Européenne, de prendre en compte leurs contraintes, de comprendre les points de vue des autres, mais aussi de juger de la qualité d'un projet de développement territorial.

Les membres du comité de programmation disent mobiliser ces nouvelles connaissances dans leur implication au sein de l'AOCD ou au sein de l'action publique locale.

Plusieurs témoins reconnaissent que le programme LEADER a créé un terreau favorable aux dynamiques de concertation pour d'autres projets territoriaux. La mise en place du SCOT ouest Cornouaille en a largement bénéficié.

3.6. L'AOCD, une ingénierie territoriale reconnue

L'AOCD est le nœud central du réseau et constitue un organisme qui offre de nombreuses ressources aux porteurs de projets.

Voici comment les porteurs de projets et les membres du comité de programmation caractérisent l'AOCD :

Caractérisation de l'AOCD par les porteurs de projets et les membres du comité de programmation

Question : 8. Pouvez-vous caractériser l'AOCD en 3 mots ?

L'AOCD en 3 mots	Fréquence de l'item
Accompagnement/ Soutien/ / proximité/ ouverture/ disponibilité/ convivialité	10
Compétence/professionnalisme/ cohérence/structuration/ efficacité/ réactivité	9
Développement local/territoire	9
Réseau/ coordination/ mutualisation/ synergie	7
Conseil/Expertise/Ingénierie/Aide administrative	6
Analyse sectorielle/tourisme/patrimoine	3
Innovation/ initiatives	3
Information/communication	2

Source : Questionnaire aux porteurs de projets, 2014.

Population enquêtée : 47 - Nb de réponses reçues : 10.

Source : Questionnaire aux membres du comité de programmation, 2014.

Question : 9. Pouvez-vous caractériser en 3 mots l'apport de l'AOCD à la mise en œuvre du programme ?

Population enquêtée (membres du comité de programmation) : 44 - Nb de réponses reçues : 10.

L'AOCD est avant tout une agence de développement qui met en réseau les acteurs locaux, qui suscite des mutualisations, des synergies et qui coordonne des actions. Elle est dotée de fortes compétences reconnues, dans les domaines du conseil, de l'expertise, de l'ingénierie de projets, y compris en accompagnant les porteurs de projets dans la rédaction de leur dossier administratif. Les objets de travail sont le développement local, le territoire. L'AOCD agit avec beaucoup d'efficacité et de réactivité et fait preuve d'une grande proximité avec les acteurs du territoire. Les initiatives et innovations sont soutenues et accompagnées. Les secteurs professionnels les plus identifiés sont ceux du tourisme et du patrimoine.

Quatre porteurs de projets sur les 10 répondants ont jugé difficile le montage du dossier LEADER.

Le travail des animateurs est bien apprécié dans l'aide pour s'adapter aux exigences LEADER (8 réponses plutôt et tout à fait), et a contribué à améliorer :

- la conception des projets (7 réponses plutôt et tout à fait),
- la recherche des cofinancements complémentaires (6 réponses plutôt et tout à fait),
- leur mise en œuvre pratique (7 réponses plutôt et tout à fait),
- le paiement des aides LEADER (7 réponses plutôt et tout à fait).

L'AOCD a une grande maîtrise de LEADER, fruit de longues années d'expérience pour connaître les rouages administratifs et techniques de chaque partenaire institutionnel, pour construire et animer le réseau d'acteurs et susciter régulièrement de nouveaux projets. L'approche ascendante mise en avant par LEADER ne peut être le fruit des seuls acteurs du territoire. Pour exister et poursuivre, elle nécessite d'être animée. L'AOCD occupe alors un rôle central et ses compétences sont primordiales.

3.7 La coopération, une école de l'Europe

Même si LEADER est un programme européen, les porteurs de projets sont partagés sur le fait de participer à la construction de l'Europe à travers le programme LEADER.

Ceci contraste avec le discours des participants aux projets de coopération, que ce soit la coopération avec la Finlande, sur la tradition orale chantée, ou avec le Nord Devon, projet orienté sur l'environnement. Dans ces deux cas, les participants voient que l'Europe peut être « autre chose qu'un bureau à Bruxelles ». Malheureusement, les projets de coopération touchent encore un trop petit nombre de personnes et les enjeux de la coopération ne sont pas toujours perçus par les autres acteurs du territoire.

Le témoignage d'un participant au projet EOST : European Oral Singing Tradition avec la Finlande:

« LEADER est un des rares programmes qui permet à de petits acteurs de s'inscrire dans une dimension internationale. Cependant, ils ont des choses à se raconter : ils sont poussés à s'interroger sur eux-mêmes en observant et en écoutant les autres, même si les thématiques sont différentes et que les temps d'échanges se font sur une durée très courte (de l'ordre de 3-4 jours). Cela crée une émulation et « booste » les participants dans leurs projets au retour des temps d'échanges. »

SYNTHESE - Quelle est la plus-value LEADER sur les 7 items suivants :

- **l'ancrage des projets** : l'importance de la construction de la stratégie, son appropriation par les acteurs du territoire est fondamentale. Au fur et à mesure des programmations, on observe des projets ayant un rayonnement élargi, à l'échelle des communautés de communes et du GAL, favorisant les coopérations intercommunautaires ;
- **leur caractère innovant** : Les projets ont été évalués sur l'aspect innovation au travers de trois caractères pilotes : Innovation thématique pour le territoire, Innovation méthodologique, Innovation dans les partenariats ou dans la gouvernance. La majorité des projets a entre 1 et 2 caractères pilotes ; les innovations sont plutôt dans l'approche d'une nouvelle thématique ou d'un nouveau service pour le territoire. Ces résultats sont à rapprocher de l'appréciation des porteurs de projets qui ne considèrent pas l'innovation comme une simple façade du programme ; LEADER est reconnu comme un droit à l'expérimentation et comme laboratoire du développement rural.
- **les partenariats** et la mobilisation d'une diversité d'acteurs : dans la moitié des projets sont créés des partenariats et dans le quart d'entre eux, des mutualisations de moyens. Ces partenariats sont très diversifiés, ils peuvent concerner des territoires différents, des acteurs de statuts ou de filières professionnelles différentes, de la sphère publique et privée.
- **la pérennité** des actions au-delà des aides LEADER : parmi les projets soldés, 60% ont une pérennité globalement assurée ; une autre part importante (28%) donne suite à de nouveaux projets.
- **la gouvernance** du programme : Au-delà de la phase stratégique, les acteurs du GAL sont impliqués dans les commissions thématiques, lieux d'échanges et de propositions. Le comité de programmation est un lieu de débat, qui s'enrichit avec la présence des porteurs de projets. LEADER représente vraisemblablement une école de l'action publique et l'apprentissage du travail collectif bénéficie à la mise en œuvre d'autres projets territoriaux.
- **l'animation du programme** : l'AOCDC apporte une ingénierie territoriale reconnue aussi bien de la part du comité de programmation que des porteurs de projets. Elle est au cœur des réseaux et du développement des partenariats.
- **la coopération**, en particulier transnationale, apporte indubitablement un enrichissement des acteurs qui y participent ; néanmoins, ses enjeux ne sont pas toujours perçus des autres acteurs du territoire.

4. LEADER 2015-2020

4.1. La commission prospective

Une commission prospective s'est tenue le 14 novembre 2014, réunissant un panel d'élus et de socio-professionnels de l'ouest Cornouaille. L'objectif de la réunion était de mener une réflexion sur le programme Leader 2015/2020 dans le nouveau contexte d'un pilotage par Quimper Cornouaille Développement.

Les pistes de réflexions sont présentées ci-dessous par entrées thématiques :

GOVERNANCE	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
<p>La taille du Pays de Cornouaille rendra complexe la gestion et l'animation d'un programme LEADER pour 255 000 habitants ; le pôle urbain de Quimper n'est pas éligible à LEADER ;</p> <p>Des réalités différentes entre territoires de Cornouaille : position ultrapériphérique de l'ouest Cornouaille (exemple des surcoûts de transport pour les entreprises) ;</p> <p>Quelles problématiques des zones rurales de Cornouaille ?</p>	<p>Organiser le travail de développement local pour l'émergence de projets, en 3 pôles territoriaux : ouest Cornouaille / nord Glazik – Porzay / sud-est : Fouesnant, Concarneau, Quimperlé – en veillant à une coordination pays pour ne pas évoluer vers 3 sous-programmes LEADER.</p> <p>Faire le lien avec les diagnostics des 5 SCOT et les PADD ;</p> <p>Une meilleure coordination de l'interscot au niveau Cornouaille</p>
<p>Partenariat public / privé : habitude de travail de l'AOCD, dans son conseil d'administration et ses commissions. Un atout pour la mobilisation des acteurs.</p> <p>Au Pays de Cornouaille : mixité des débats au comité de programmation unique (une vingtaine de personnes) ;</p> <p>Comment constituer des réseaux sur les autres territoires ?</p>	<p>Préserver les réseaux d'acteurs opérationnels à l'ouest Cornouaille : poursuivre cette animation de proximité des commissions et des groupes de travail ;</p> <p>Quels moyens d'animation prévus au sein de QCD pour les autres pôles : animation géographique et/ou thématique ? (exemple pour la culture)</p>
<p>Volonté de conserver une animation territoriale de proximité sur l'ouest Cornouaille ;</p> <p>Comment transférer l'expérience de l'AOCD au reste du territoire cornouaillais ?</p>	<p>Proposer une convention de partenariat avec QCD</p> <p>Rencontrer le président de QCD</p>

DEVELOPPEMENT LITTORAL / MARITIME	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
<p>Une dynamique créée dans le cadre de la mission Gestion Intégrée des Zones Côtières ;</p> <p>Des études réalisées pour l'aide à la décision : volonté de poursuivre la dynamique en passant aux phases d'action ;</p> <p>Soutenir le secteur de la pêche, des ressources de la mer (aquaculture, algoculture)</p> <p>Evolution des ports (pêche/plaisance) : lien avec l'étude du Conseil Général</p> <p>Soutenir les activités nautiques</p>	<p>Se mettre en phase avec les politiques régionales : schéma portuaire, schéma aquacole, breizh algue</p> <p>Se mobiliser sur l'axe territorial du FEAMP (parallèle avec LEADER) : faire des propositions pour l'ouest Cornouaille</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
Energies Une dynamique lancée sur l'ouest Cornouaille pour une filière bois-énergie : des professionnels en attente	Poursuivre l'animation auprès des porteurs de projets de chaufferies bois Engager une réflexion à l'échelle Cornouaille
Economie circulaire Suppose des réseaux d'acteurs complémentaires Récupération / réutilisation de matériaux et de déchets : Exemple local de la filière des navires en fin de vie par l'association Econav ;	Appel à projets régional – proposer cette filière de déconstruction des navires ?
Artisanat Une initiative de Douarnenez communauté auprès des artisans d'art La Chambre des Métiers avait proposé de faire un diagnostic partagé des entreprises artisanales du bâtiment dans l'ouest Cornouaille (territoire pilote) – Donner aux entreprises les moyens de transmettre leurs savoir-faire et d'innover ;	Relancer la Chambre des Métiers ; Regarder les expériences de gestion territorialisée des emplois et des compétences -
Circuits alimentaires de proximité Une dynamique engagée avec 8 collectivités pour l'approvisionnement local des restaurants scolaires ; création de liens entre agriculteurs, cuisiniers, gestionnaires et élus	Poursuivre la démarche et élargir à d'autres acteurs ; Transférer la démarche aux produits de la mer ;
La commande publique impulse beaucoup les dynamiques	
Economie Sociale et solidaire Ces entreprises existent au-delà des services à la population	Un pôle ESS à Quimper : se mettre en relation

TOURISME	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
Développer un tourisme des 4 saisons Par la randonnée : structurer l'offre de circuits et mise en tourisme Par les activités nautiques : désaisonnaliser davantage Vendre la pluie et les tempêtes !	Poursuivre la dynamique ouest Cornouaille sur la randonnée pédestre et cyclotouriste ; accéder à la commercialisation de séjours ;
Tourisme et Handicap	Continuer à construire les chaînes d'accessibilité
Accueillir les clientèles familiales : activités pour les enfants, services pour les familles nombreuses	
Tourisme social : de fortes inquiétudes devant la fermeture des centres de tourisme social, comités d'entreprises ou propriétés des grandes villes mises en vente ; des implications possibles sur l'urbanisme pour transformation en résidences...	Mener une réflexion collective sur le devenir de ces centres de vacances ;
Etre vigilant sur la perte des hébergements professionnels	
Développer les outils numériques	E tourisme avec les partenaires cornouaillais

PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT CULTUREL	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
Un diagnostic de l'action culturelle dans l'ouest Cornouaille : <ul style="list-style-type: none"> - L'action culturelle est un levier de développement de l'ouest de la Cornouaille. - L'action culturelle n'est pas guidée par une stratégie territoriale globale optimisant les ressources. - Une volonté exprimée par les acteurs culturels d'échanger, coopérer, mutualiser pour améliorer leurs actions sur le territoire 	Phase stratégique de l'action culturelle à mettre en œuvre : 5 groupes de travail à animer
Menaces sur le bénévolat dans les associations de patrimoine en particulier : vieillissement, non renouvellement	Des actions collectives, intercommunales à mener : par ex formation des bénévoles à la médiation du patrimoine
Soutenir les dynamiques de valorisation des patrimoines matériels et immatériels	Evoluer vers les outils numériques mobiles ;

ENVIRONNEMENT	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
s'appuyer sur le Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun pour une gestion exemplaire de l'environnement : qualité de l'environnement, méthodes de valorisation, accueil du public sur les sites naturels... sites Natura 2000 à préserver, valoriser...	
Une demande des acteurs de travailler ensemble sur l'éducation à l'environnement au sens large : économie des ressources, lutte contre les gaspillages, connaissance de la biodiversité, éducation à la mer...	
Projet de coopération avec Nord Devon à construire	Partenariats sur le bois énergie, la randonnée, la valorisation des voies vertes, l'observatoire des paysages...

SERVICES	
ENJEUX-PROBLEMATIQUE	PROPOSITIONS / PROJETS
Services à la population Pas de stratégie territoriale existante	Mener une réflexion collective : services existants / manquants et besoins selon l'évolution démographique
Services aux acteurs économiques Mutualisations possibles, regroupements par secteurs géographiques ou d'activités	
Numérique sera financé par le FEDER concerne les infrastructures mais aussi les applications	
Transports – déplacements Ultrapériphéricité de l'ouest Cornouaille	Connexions nécessaires avec Quimper

4.2. Un GAL à l'échelle de la Cornouaille pour porter LEADER 2015-2020

Le pays de Cornouaille est composé 10 EPCI et compte 330 000 habitants ; il s'étend de la pointe du Raz jusqu'aux portes de Lorient. L'ensemble du Pays de Cornouaille est éligible à LEADER, à l'exception du pôle urbain de Quimper. L'aire du GAL couvrira ainsi 91 communes pour 255 000 habitants, soit 8% de la population bretonne. En superficie, il sera le deuxième territoire breton, derrière le Centre Ouest Bretagne et devant le Pays de Brest.

La mission de développement rural est nouvelle pour le pays de Cornouaille : sa superficie comme sa configuration en 3 pôles territoriaux autour de Quimper en font un vrai challenge.

Pays de Cornouaille



Source : CCI Cornouaille <http://www.immopro-cornouaille.com/content/4/cartes.html>

L'ouest Cornouaille est le seul territoire structuré autour d'une agence de développement depuis que les autres pays touristiques ont été intégrés au pays de Cornouaille. C'est aussi le territoire d'un SCOT intercommunautaire ; seul le SCOT de l'Odet regroupe aussi plusieurs EPCI (sur les 5 SCOT de Cornouaille).

Les 4 EPCI à l'ouest de Quimper ont donc développé une culture commune de coopération depuis une vingtaine d'années. Les acteurs socio-professionnels sont structurés en réseaux animés par l'A OCD qui entretient ce lien de proximité avec le terrain.

L'enjeu pour l'ouest Cornouaille sera de retrouver ses problématiques différenciées dans la stratégie du Pays de Cornouaille et de maintenir les relations de partenariats et de réseaux d'acteurs mis en place.

Les acteurs locaux sont conscients que les difficultés liées à la périphéricité sont exacerbées à l'ouest de Quimper. L'agglomération de Quimper polarise beaucoup de services et d'emplois ; la crainte serait que l'ouest devienne une zone résidentielle et perde sa capacité productive.

Les élus et les socio-professionnels de l'ouest Cornouaille devront, en 2015, se positionner sur la pertinence de poursuivre leurs coopérations intercommunautaires et de garder une ingénierie territoriale mutualisée à cette échelle.

4.3. Quelques questionnements pour la future programmation

Le choix de faire porter la nouvelle candidature par le Pays va indubitablement permettre l'articulation entre politique territoriale Région Bretagne/pays de Cornouaille et programme LEADER et assurer ainsi une cohérence entre les politiques régionales et le territoire. Néanmoins, quel lieu sera utilisé pour assurer une cohérence externe avec les autres stratégies publiques des collectivités territoriales, intercommunalités et Conseil général ? N'y a-t-il pas le risque que le programme LEADER devienne l'instrument d'action publique pour les politiques territoriales de la Région Bretagne ?

Avec le changement d'échelle de territoire, la nouvelle stratégie de développement doit être revisitée en fonction du nouveau territoire bénéficiant de LEADER. Le Pays de Cornouaille est un vaste territoire, avec des dynamiques résidentielles, économiques et sociales diverses, composé de territoires périphériques enclavés, des territoires bénéficiant d'une attractivité résidentielle forte liée à leur cadre de vie exceptionnel, des territoires sous influence urbaine avec des relations de dépendance entre le centre et la périphérie. Comment alors construire une stratégie de développement pertinente, prenant en compte la diversité des territoires ruraux et littoraux et leur dynamique propre liée ? Comment articuler des axes de développement adaptés aux contextes locaux, en combinant prise en compte des particularités et adoption d'une seule stratégie ?

L'ouest Cornouaille a su depuis une vingtaine d'années étoffer le rayonnement des projets, encourager les diverses coopérations entre acteurs et entre territoires et mettre en place un SCOT. Comment poursuivre cet ancrage et conserver une implication et représentation politique de l'ouest Cornouaille ? Comment maintenir et mobiliser l'ingénierie territoriale dans les futurs programmes ? Le nouveau cadre proposé par les lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM)⁴ ou Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR)⁵ n'offrent-elles pas l'opportunité pour l'ouest Cornouaille de se transformer en Pôle d'équilibre territorial et rural pour associer des intercommunalités et mener des projets ensemble, tout en collaborant avec le Pays de Cornouaille ?

Comment le nouveau programme LEADER déployé sur un grand territoire saura-t-il mobiliser les acteurs pertinents pour développer sa stratégie, mobiliser les réseaux d'acteurs déjà présents, accompagner leur développement là où ils ne sont pas présents, selon les projets, à l'échelle de territoire pertinente, articuler les niveaux d'intervention de proximité en intégrant l'emboîtement d'échelles ?

Comment le réseau d'acteurs locaux, présents régulièrement pour imaginer le futur et construire des stratégies sera-t-il maintenu et enrichi de nouveaux réseaux, à l'échelle de la Cornouaille ? Quelle gouvernance sera mise en place pour maintenir ces atouts du territoire ouest cornouaillais, tout en laissant une place aux acteurs des autres territoires ?

Comment mobiliser pour la future programmation, le savoir-faire et les compétences acquises par le territoire ouest Cornouaille ? Comment l'ingénierie territoriale déployée sur le territoire ouest Cornouaille sera-t-elle conservée sur le territoire ? Comment ces compétences seront déployées sur l'ensemble de la Cornouaille ?

Le défi à relever dépasse largement le changement d'échelle de LEADER, de l'ouest Cornouaille au Pays de Cornouaille. Il concerne l'action publique sur les territoires ruraux et la nouvelle gouvernance territoriale qui s'y déploie, incluant stratégie de développement, approche ascendante, partenariats entre acteurs du territoire, approche multi-sectorielle, coopération. Un véritable capital s'est développé depuis une vingtaine d'années à l'ouest de la Cornouaille pour accompagner les projets, l'enjeu pour le nouveau GAL est de s'en saisir pour impulser une nouvelle dynamique en Cornouaille.

⁴ Publiée le 28/01/2014

⁵ En discussion au moment de finir ce rapport.

ANNEXES

- **Annexe 1 - Liste des projets par objectifs opérationnels (fiches actions)**
- **Annexe 2 - Liste des projets par territoires intercommunaux**
- **Annexe 3 – illustration de quelques projets**

Annexe 1 : Dossiers programmés du programme LEADER ouest Cornouaille 2009-2014

Action 1 – gérer et valoriser le patrimoine naturel

	<ul style="list-style-type: none"> - Un coordinateur pour le grand site de France "Pointe du Raz en Cap Sizun" - communauté de communes du Cap Sizun – 2014 - Pour un meilleur accueil du public à la Réserve Naturelle du Cap Sizun à Goulien - Association Bretagne Vivante - 2014 - Etude pour un pôle de découverte des espaces naturels du Pays Bigouden Sud - CCPBS - 2014 - L'ouverture au public du bois de St Ronan à Plozévet par l'aménagement de parcours - syndicat des eaux de St Ronan - 2013 - valorisation de l'espace boisé de Bromuel – syndicat des eaux du Goyen – 2010 - documents de valorisation du patrimoine naturel – AOCD - 2010 - un outil numérique pour la valorisation du patrimoine naturel – AOCD 2012 - restructuration de la scénographie de la maison du vent- mairie de Goulien – 2010
Aide au démarrage	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une gestion collective des espaces naturels du Cap Sizun – CCCS – 2010 – 2011-2012 - festival « si la mer monte » à l'île Tudy - association Effet Mer – 2009- 2010- 2011

Action 2 – faire vivre le patrimoine culturel

	<ul style="list-style-type: none"> - un projet pédagogique pour un bateau du patrimoine – centre nautique de Plouhinec – 2014 - un circuit du patrimoine dans le centre historique de Pont-l'Abbé – mairie de Pont-l'Abbé - 2014 - une scénographie pour les moulins de Tréouzien à Plouhinec - Association Cap sur les Moulins - 2014 - un circuit numérique pour valoriser le patrimoine religieux dit de "l'école de Pont-Croix" - office de tourisme de Pont-Croix - 2013 - l'illumination du calvaire de Tronoën - association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne - 2013 - Une exposition à la pointe du Raz, projet grand site de France – 2013 – syndicat mixte - études pour le développement des musées de l'île de Sein – 2011 – mairie de l'île de Sein - médiation culturelle des sites préhistoriques de Plouhinec – 2011 – office municipal du tourisme de Plouhinec - inventaire des collections des musées du Cap Sizun et de l'île de Sein – mairies - 2010 - un espace d'interprétation extérieur sur les moulins à vent – mairie Cléden Cap sizun – 2010 - coordination des actions culturelles- années 2009 - AOCD - médiation et communication sur les Arts à la Pointe – association Cap Accueil - 2009 - promotion des circuits du patrimoine – AOCD - 2009
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Action 3 – développer un tourisme durable

	<ul style="list-style-type: none"> - renouvellement de la signalétique et de la communication de la route du vent solaire – CCHPB - 2014 - premières actions de valorisation du label Grand Site de France – CCCS - 2014 - étude sur l'évolution de la gestion du grand site de la Pointe du Raz – syndicat mixte - 2010 - un programme de formation au tourisme durable – AOCD - 2009
Favoriser les itinéraires pour le vélo, les déplacements non motorisés	<ul style="list-style-type: none"> - un circuit de découverte accessible à tous, sur la voie verte, commune du Juch – CCDZ – 2014 - une mission de cartographie de randonnée pour les communautés de communes – AOCD – 2014 - le chemin aux hortensias : création d'un itinéraire botanique à Mahalon – commune Mahalon - 2014 - Etude pour la cohérence de la route du vent solaire – CCHPB - 2011 - étude d'itinéraires privilégiés pour le vélo – CCHPB - 2010 - étude de faisabilité d'une véloroute dans le Cap Sizun – CCCS - 2009 - étude de faisabilité d'une véloroute dans le Pays Bigouden Sud – CCPBS – 2009
Aide au démarrage	<ul style="list-style-type: none"> - La randonnée au service du tourisme durable – CCDZ et CCHPB- 2013-2014/2015

Action 4 – optimiser les ressources

	<ul style="list-style-type: none"> - une étude pour la valorisation des gisements de biomasse de l'ouest Cornouaille – AOCD - 2013 - une formation-action pour un projet collectif de méthanisation des agriculteurs méthaniers bigoudens - Chambre d'agriculture - 2012
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Action 5 – garder une agriculture diversifiée

	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter l'approvisionnement local des restaurants scolaires – AOCD - 2013 - développement des activités à l'abattoir intercommunal de Pont-Croix – CCCS 2011/12 - premier rendez-vous rural – CIVAM 2012
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Action 6 – soutenir les activités culturelles

	<ul style="list-style-type: none">- réflexion collective pour une politique culturelle de territoire – AOCD - 2014- projet culturel et programmation 2014 du centre culturel Loctudy Arts et Culture – association LAC - 2014- projet culturel de l'école de danse intercommunale Tamm Kreiz – association – 2014- diagnostic partagé de l'action culturelle – AOCD-2013- programmation culturelle de la salle Cap Caval – mairie de Penmarc'h - 2010
Aides au démarrage	<ul style="list-style-type: none">- création d'un département de musique traditionnelle à l'école de musique de Douarnenez – Mairie de Douarnenez – 2013- 2014/2015- nouveau projet intercommunal de l'école de musique du Cap Sizun – 2013- 2014/15- Une saison culturelle en pays bigouden – mutualisation communication de 4 salles de spectacles – années 2010-11-12 FADOC- Lancement d'un festival des arts du cirque, Spok festival – année 2010-11-12 - FADOC- diffusion culturelle dans le Haut Pays Bigouden, années 2009- 2010-2011 – association Dihun- Coordination des actions culturelles de l'ouest Cornouaille – années 2010- 2011 - AOCD

Action 7 – améliorer l'accès aux services de proximité

Services aux entreprises	<ul style="list-style-type: none">- Vers une mutualisation de moyens entre centres nautiques du Pays Bigouden Sud – asso Nautisme en Pays Bigouden- 2014- une étude logistique pour les entreprises agro-alimentaires – SIOCA – 2010
Services à la population	<ul style="list-style-type: none">- installation d'une ressourcerie à Plozevet - association Cap Solidarité Ouest Cornouaille - 2014- développement des services autour du cheval de trait – ville de Douarnenez 2014/15- un projet d'alimentation solidaire – association Kermarron Maison Solidaire DZ - 2013- création de jardins partagés – mairie de Pont-l'Abbé - 2010

Action 8 – coopération

<ul style="list-style-type: none">- avec la Finlande : la tradition orale chantée en Europe : EOST – idée au projet – AOCD 2011- avec la Finlande et le GAL Centre Ouest Bretagne : favoriser la transmission du patrimoine oral chanté – association Dastum Bro Gerne - 2012/13- avec le Nord Devon (Royaume Uni) : idée au projet pour une coopération sur l'environnement – AOCD 2013

Action 9 – animation et gestion du programme

<ul style="list-style-type: none">- assistance technique du GAL 2009 à 2014- animation culturelle du territoire – AOCD 2012

Annexe 2 : Les projets financés par le programme LEADER par zones géographiques, pour la période 2009/2014

Les projets LEADER rattachés au Cap Sizun

PROJETS	COUT TOTAL €	FEADER €
développement des activités de l'abattoir de Pont-Croix - CCCS	40 250	16 100
étude pour la création d'une véloroute en Cap Sizun - CCCS	16 952	9 323
une meilleure gestion des espaces naturels dans le Cap Sizun - CCCS 2010	36 500	20 059
gestion des espaces naturels du Cap Sizun - CCCS 2011	35 635	17 818
gestion des espaces naturels du Cap Sizun - CCCS 2012	36 774	16 548
Un coordinateur pour le label grand Site de France - CCCS	45 000	13 750
premières actions de valorisation du Grand Site de France - CCCS	15 750	8662
une étude pour l'évolution de la gestion du grand site de la Pointe du Raz - syndicat mixte	53 160	5 316
une exposition à la pointe du Raz – syndicat mixte	4 190	2 304
projet intercommunal école de musique du Cap Sizun - an 1 2013	18 180	6 465
projet intercommunal école de musique du Cap Sizun - phase 2, 2014-15	30 240	13 608
Le chemin aux hortensias - itinéraire botanique - mairie de Mahalon	13 050	7 177
Restructuration de la scénographie à la Maison du Vent - mairie de Goulien	60 400	33 209
Valorisation de l'espace boisé de Bromuel - Syndicat des eaux du Goyen	25 000	13 741
Pour un nouvel accueil du public à la Réserve Naturelle du Cap Sizun à Goulien - Bretagne vivante	64 951	35 750
Les arts à la pointe : communication et médiation - AOCD	5 023	1 906
Mise en réseau des musées du Cap Sizun- Mairie d'Audierne	9 732	5 352
Un espace extérieur d'interprétation sur les moulins à vent - mairie Cleden Cap Sizun	46 501	18 955
Projet de médiation culturelle des sites préhistoriques de Plouhinec - 2011 office du tourisme municipal	13 746	7 560
Etudes de développement des musées de l'île de Sein- Mairie Ile de Sein	55 228	2 390
Muséographie du moulin de Treouzien – Association Cap sur les Moulins	68 640	29 912
Un projet pédagogique pour un bateau du patrimoine, la Louissette – centre nautique de Plouhinec	6 931	3 055
Projets intercommunautaires (1/3 à charge de la CCCS)		
Etude pour renforcer la cohérence de la route du vent solaire - CCHPB	10 956	3 854
Le renouvellement de la signalétique de la route du Vent Solaire - CCHPB	16 500	9 075
Une mission de cartographie de randonnée, SIG - AOCD	7 000	3 850
TOTAL : 25 dossiers	736 289 €	305 739 €

Les projets rattachés au Pays de Douarnenez

PROJETS	COUT TOTAL €	FEADER €
un circuit de découverte adapté aux handicaps sur la voie verte au Juch - CCDZ	25 000	13 750
un programme d'alimentation solidaire - Kermarron maison solidaire DZ 2013	25 429	9 533
création d'un département musique traditionnelle, école de musique Douarnenez - an1 2013	16 000	7 700
création d'un département musique traditionnelle, école de musique Douarnenez - an2- 2014-15	21 100	10 250
services autour du cheval de trait - ville DZ	36 270	13 693
Projets intercommunautaires		
la randonnée au service du tourisme durable - CCDZ /CCHPB – phase 1 2013	29 600	16 280
la randonnée au service du tourisme durable - CCDZ/CCHPB - phase2 2014/15	34 200	17100
Une mission de cartographie de randonnée, SIG – AOCD (1/3 CCDZ)	7 000	3 850
TOTAL :8 dossiers	194 599	92 156

Les projets rattachés au Haut Pays Bigouden

PROJETS	COUT TOTAL €	FEADER €
étude d'itinéraires privilégiés pour le vélo - CCHPB	24 947	7 484
diffusion culturelle salle avel dro, Plozevet - asso Dihun an1	42 826	11 156
diffusion culturelle Haut Pays bigouden -année 2-association Dihun	32 942	7 906
diffusion culturelle dans le Haut Pays Bigouden - an 3 - Dihun	21 366	6 000
projet culturel de l'école de danse intercommunale Tamm Kreiz - 2014	45 162	13 750
premier rendez-vous rural - civam 2012	3 221	1 743
ouverture au public du bois de St Ronan - syndicat des eaux de St Ronan - 2013	83 348	45 841
Projets intercommunautaires		
création d'une ressourcerie à Plozevet - association Cap Solidarité Ouest Cornouaille	55 000	30 250
la randonnée au service du tourisme durable - CCDZ - an1	7 400	4 070
la randonnée au service du tourisme durable - CCDZ/CCHPB - phase2 2014/15	22 800	11400
Une mission de cartographie de randonnée, SIG – AOCD (1/3 CCDZ)	7 000	3 850
étude pour renforcer la cohérence de la route du vent solaire - CCHPB	10 956	3 854
le renouvellement de la signalétique de la route du Vent Solaire	16 500	9 075
TOTAL : 13 dossiers	373 468	156 379

Les projets rattachés au Pays Bigouden Sud

PROJETS	COUT TOTAL €	FEADER €
formation-action pour un projet collectif de méthanisation - Chambre Agriculture	23 921	9 379
étude pour la création d'une véloroute en pays bigouden sud - CCPBS	11 500	6 089
création de jardins associatifs- mairie de Pont-l'Abbé	19 629	10 796
Etude pour un pôle découverte des espaces naturels - CCPBS	26 240	14 432
mutualisation des moyens des centres nautiques du pays bigouden sud - association Nautisme en pays bigouden	19 265	8 555
diffusion culturelle salle Cap Caval- mairie Penmarc'h	38 591	9 000
programmation culturelle 2014 du LAC Loctudy- association LAC	21 834	9 777
festival "si la mer monte" 2009 - Ile Tudy - association Effet Mer	17 683	7 148
festival "si la mer monte 2010" - association Effet Mer Ile Tudy	11 807	3 410
festival si la mer monte 2011 - an 3 association effet mer Ile Tudy	2 890	1 231
illumination du calvaire de Tronoan- association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne	43 248	16 758
un circuit du patrimoine au centre historique de Pont-l'Abbé - commune de Pont-l'Abbé	8 628	4 320
Projets intercommunautaires		
étude pour renforcer la cohérence de la route du vent solaire - CCHPB	10 956	3 854
le renouvellement de la signalétique de la route du Vent Solaire	16 500	9 075
Mutualisation de la communication des 4 salles de spectacle du pays bigouden - FADOC an1 - 2010	22 732	9 777
Communication une saison culturelle en pays bigouden - an 2 - FADOC	20 550	7 782
Communication une saison culturelle en pays bigouden - an3 - FADOC	21 339	5 735
TOTAL : 17 dossiers	337 313	137 118

Projets concernant les 4 communautés de communes (hors assistance technique)

PROJETS	COUT TOTAL €	FEADER €
étude logistique pour les entreprises IAA - SIOCA	53 494	25 591
expérimenter l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires - AOCD 2013	14 800	8 140
une étude pour la valorisation des gisements de biomasse - AOCD	111 930	61 561
un programme d'information sur le tourisme durable	20 319	11 161
coordination des actions culturelles 2009- AOCD	59 000	29 876
coordination des actions culturelles 2010 - AOCD	61 312	30 656
coordination des actions culturelles 2011 - AOCD	62 000	27 245
SPOK création d'un festival des arts du cirque - année 1- FADOC - 2010	38 371	17 818
spok festival - an 2 - FADOC	40 631	14 777
spok festival - an 3 - FADOC	56 186	12 966
diagnostic partagé de l'action culturelle – AOCD - 2013	30 000	16 500
réflexion collective pour une politique culturelle de territoire – 2014/15	21 000	11 500
documents de valorisation du patrimoine naturel – AOCD – 2010/11	13 485	4 454
outil numérique pour la valorisation du patrimoine naturel – AOCD - 2012	5 343	1 764
promotion des circuits du patrimoine - AOCD - 2009	8 117	3 841
circuit numérique "école de Pont-Croix" office de tourisme de Pont-Croix	10 894	5 991
idée au projet- coopération Finlande - la tradition orale chantée - AOCD	6 000	3 300
coopération Finlande et COB - transmission du patrimoine oral chanté – Dastum Bro Gerne	39 000	17 000
idée au projet- coopération Devon - environnement - AOCD	6 000	3 300
TOTAL	657 882	307 441
Si partagé entre 4 communautés de communes	164 471	76 860

ILLUSTRATIONS DE QUELQUES PROJETS



Action 1 – gérer et valoriser le patrimoine naturel :

Pour une gestion collective des espaces naturels du Cap Sizun

Aide au démarrage pour la prise de compétence « espaces naturels » par la communauté de communes du Cap Sizun : recrutement d'un coordinateur, mutualisation de moyens concertation avec les usagers, coordination des actions de gestion, préalable pour le label Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun



Une commission environnement / ressources locales pour les échanges d'expériences entre associations et collectivités gestionnaires d'espaces naturels ; des outils communs de valorisation du patrimoine naturel réalisés,

↳ Une volonté de travailler ensemble sur l'éducation à l'environnement...



Action 1 – valoriser le patrimoine naturel

Préfiguration d'un pôle de valorisation des espaces naturels du Pays Bigouden Sud - CCPBS



- Sensibiliser les usagers des sites aux enjeux de conservation de la biodiversité et à la richesse des milieux naturels, éducation à l'environnement,
- Développer et coordonner des animations de découverte environnement, diversifier les publics
- Développer le rôle de la maison de la baie d'Audierne
- Recrutement d'un chargé de mission

Action 2- Faire vivre le patrimoine culturel

Une scénographie pour le moulin de Treouzien



- Restauration d'un moulin à eau et d'un moulin à vent tels qu'ils étaient au XIXème siècle

- Une scénographie sur le thème des énergies renouvelables et des produits des moulins

- Un sentier de découverte sur les aménagements hydrauliques et le cycle de l'eau

- Un comité de pilotage partenarial

- Création d'un emploi lors de l'ouverture du site au printemps 2015



Action 2 – faire vivre le patrimoine culturel

Inventaire des collections des musées du Cap Sizun et de l'île de Sein



- 3 communes recrutent ensemble une chargée d'études et investissent dans l'achat d'un logiciel commun d'inventaire des collections de leurs petits musées : objectif de professionnaliser la gestion des musées et de mutualiser leurs objets pour des expositions...

↳ Des réseaux à renforcer et à identifier à l'échelle Cornouaille



4 musées partenaires :

Musée maritime du Cap Sizun, Audierne

Musée de Forces Françaises Libres, Ile de Sein

Musée de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, Ile de Sein

Marquisat de Pont-Croix



Action 3 – développer un tourisme durable:

Etudes de faisabilité d'itinéraires privilégiés pour le vélo

et les circulations douces

- 4 communautés de communes ont réalisé des études de faisabilité de la véloroute dans la perspective d'un itinéraire pour « le tour de l'ouest Cornouaille en vélo » ; La chargée d'études était encadrée par l'AOC pour la coordination et le suivi des projets sur le territoire ;
- 2 communautés de communes ont recruté ensemble une chargée de mission randonnée ;
- 3 communautés de communes dans un groupement de commande pour la signalétique de la route du vent solaire ;
- Une commission randonnée ouest Cornouaille animée par l'AOC regroupant les professionnels du tourisme et les techniciens des 4 communautés pour la coordination et la valorisation des actions.

👉 Des connexions à faire entre circuits à l'échelle Cornouaille



Action 3 – développer un tourisme durable

Étude pour la cohérence de la route du vent solaire Renouvellement de la signalétique



Action 4 – optimiser les ressources :

Une étude de valorisation de la biomasse dans l'ouest Cornouaille -

- Émergence du projet dans la commission environnement/ressources locales, après échange avec la SCIC Est Cornouaille
- Un portage AOCD à la demande des présidents des 4 communautés de communes
- Une étude sur 2 ans : recrutement d'un chargé de mission
- Étude des gisements disponibles,
- Etude et recherche des débouchés ;
- Identification, animation et mise en réseau des acteurs de la filière
- Partenariat avec la Chambre d'agriculture, implication des agriculteurs
- Soutien du Conseil Général dans le cadre du Plan bois énergie

↳ Structuration d'une filière locale à l'échelle Cornouaille en perspective



Action 4 – optimiser les ressources : formation-action des agriculteurs pour un projet collectif de méthanisation – Chambre d'agriculture

Bénéficiaires :
membres de
l'association des
agri-méthaniers
bigoudens
(AMB)



Action 5 – garder une agriculture diversifiée

Expérimenter l'approvisionnement local des restaurants scolaires



- Une démarche expérimentale accompagnée par la Maison de l'Agriculture Biologique
- Etude de l'offre en produits biologiques locaux sur le territoire des 4 communautés de communes
- Approche de la demande des restaurants scolaires à partir d'un groupe volontaire : Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic, Plozevet, Gourlizon, Peumerit, Audierne, Plogoff, Douarnenez Communauté.
- Des groupes d'échanges : agriculteurs, cuisiniers, élus...
- Aborder la structuration d'une filière locale d'approvisionnement;

↳ *Un premier pas indispensable pour créer du lien entre acteurs; Une démarche à poursuivre en 2015*



Action 7 – améliorer l'accès aux services de proximité

Un projet local d'alimentation solidaire – Association Kermarron Maison Solidaire

- Kermarron: un quartier de Douarnenez
- Un coordinateur, des groupes de travail pour :
 - Mise en réseau de producteurs locaux et de consommateurs
 - Développement d'un circuit court d'approvisionnement
 - Création d'un groupement d'achats
 - Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation à une alimentation de qualité
 - De nouveaux modes de distribution seront expérimentés, comme des mini-marchés, l'idée d'un restaurant solidaire sera approfondie...





Action 6 – soutenir les actions culturelles :

Création d'un festival des arts du cirque sur le territoire de l'ouest Cornouaille

La Fédération des acteurs de la diffusion de spectacle vivant dans l'ouest de la Cornouaille (FADOC) : 10 acteurs de la diffusion regroupés dans un réseau, pour Coordonner leurs actions, mutualiser les moyens ; améliorer sensiblement l'offre de spectacle vivant sur le territoire; Créer un festival sur les arts du cirque durant les vacances d'automne .

Une aide au démarrage LEADER / contrat de pays, pendant 3 ans

↳ le festival a réalisé sa 5^{ème} édition en 2014

↳ Réflexion sur les politiques culturelles intercommunales...



Action 6 – soutenir les actions culturelles :

Mutualisation de la communication des 4 salles de spectacle du Pays Bigouden



Action 6 – soutenir les activités culturelles

Création d'un département de musique traditionnelle à l'école de musique de Douarnenez – phase 2

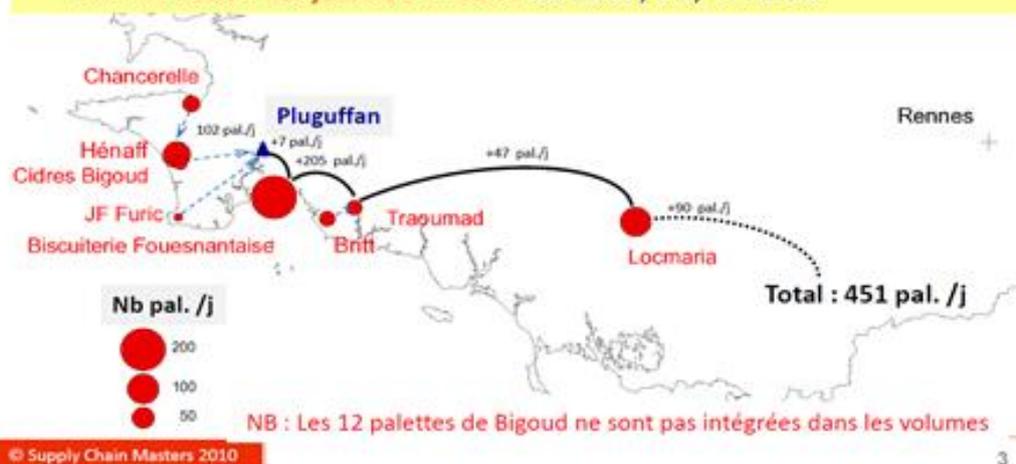
- Un coordinateur à mi-temps
- Travail à l'échelle intercommunale
- Création de cours instrumentaux, pratiques collectives de la musique et danse traditionnelles, éveil musical,
- Coordination des acteurs du territoire (bagad, fanfare, associations bretonnes, écoles, artistes locaux...)
- Un évènement commun en mai 2014



Action 7 – améliorer l'accès aux services de proximité : services aux entreprises
 Une étude sur la mutualisation des transports pour les IAA – portage SIOCA –
 cofinancement contrat de pays

SCM Schéma directeur logistique - Proposition

- ❑ Proposition : **Multipick en 4 points d'enlèvement** (à valider)
- ❑ **Schéma d'exploitation** à définir et harmonisation jour/h de livraison
- ❑ Le dimensionnement des flux (en nb de pal./jour) repose sur une **harmonisation des jours de livraison** les Lundi, Mc, Vendredi



action 7 - améliorer l'accès aux services de proximité - services aux acteurs économiques

Vers une mutualisation de moyens des centres nautiques du Pays Bigouden Sud - association Nautisme en Pays Bigouden



- Une étude menée par la CCPBS en 2012 sur les activités nautiques : 28 prestataires recensés
- Une association « nautisme en pays bigouden » créée en février 2014 pour favoriser la mutualisation des moyens entre structures
- Les membres fondateurs : les 6 centres nautiques

Une mission de 6 mois pour un coordinateur afin de concrétiser les premières actions de mutualisation :

- Animer le réseau
- Recherche de solutions pour l'échange de personnel : ex groupement d'employeur ?
- Services en commun ; moyens techniques
- Plan de communication et outils communs (dépliant, site internet)
- Un chargé de mission du centre nautique de Loctudy mis à disposition de l'association

Action 8 – coopération

Phase « de l'idée au projet » pour une coopération sur l'environnement avec le Nord Devon



- Une mission exploratoire de techniciens et élus des communautés de communes, du 11 au 14 février 2014
 - Des pistes de coopération :
 - Sur le bois énergie : gestion des haies, séchage du bois, regroupement des propriétaires forestiers ;
 - Sur la valorisation des voies vertes (projet Le Juch / Douarnenez) : expertise anglaise sur le Tarka Trail ;
 - Sur la protection des paysages : actions Grand Site de France et Areas of Outstanding Natural Beauty ; observatoire des paysages...
 - Une délégation anglaise en juillet 2014
- ↳ Des projets à développer dans le prochain programme, avec d'autres acteurs de Cornouaille

Action 8 – coopération transnationale

Transmission du patrimoine oral chanté – partenariat avec un GAL Finlandais et le GAL Centre Ouest Bretagne

Projet porté par Dastum Bro Gerne, centre du patrimoine oral de Cornouaille

Coopération avec le centre culturel Juminkeko et l'école de musique et danse du Kreizh Breizh

Association avec le festival du chant traditionnel du Juch

